

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

L

Le 14 juillet 1649, eut lieu le baptême de Pierre, fils de "Marin de Repentigny, sieur de Francheville" et de Jeanne Jallau. Parrain et marraine : "M. Charles Cartel, gouverneur et Marie LeNeuf." Cet enfant est le premier homme né aux Trois-Rivières qui entra dans l'Eglise. "Il était secrétaire de Monseigneur de Laval, dit l'abbé Tanguay, lorsqu'il fut ordonné prêtre le 19 septembre 1676." Il desservit d'abord Beauport, puis Saint-Jean, Saint-Laurent et Saint-Pierre de l'île d'Orléans. En 1690, il était curé de la rivière Ouelle, "lorsque la flotte anglaise voulut y faire un débarquement; il se mit à la tête de ses paroissiens et repoussa victorieusement les ennemis." En 1698, il devint curé du cap Santé. Il mourut à Montréal en 1713.

Le 18 juillet 1649, est inscrit le baptême d'Amador, fils de Jean Godefroy et de Marie LeNeuf. Parrain et marraine : "M. de la Tourre" et "Marie LeNeuf, fille de M. de la Potherie." Cet enfant prit le nom de sieur de Saint-Paul et s'occupa beaucoup de colonisation autour des Trois-Rivières. Il épousa Madeleine Jutrat, puis Françoise Le Pelé, toutes deux des Trois-Rivières, et mourut en ce lieu âgé de plus de quatre-vingts ans.

Le parrain ci-dessus n'était rien moins que le fameux Charles-Amador de la Tour, sieur de Saint-Etienne, dont la carrière quasi légendaire a tant occupé les écrivains. Donnons-en un aperçu, en notant surtout le séjour qu'il a fait au Canada et dont la durée n'est pas généralement connue.

L'Acadie, en 1638, avait été divisée entre les sieurs d'Aulnay, Latour et Denys. Deux ans plus tard, les démêlées entre Latour et d'Aulnay dégénérèrent en lutte à main armée. D'Aulnay obtint du roi des ordres contre Latour. Celui-ci, retranché dans son fort de Jemsek, sur le fleuve Saint-Jean, opposa de la résistance, puis finit par s'aboucher avec les Anglais du Massachusetts (1642); l'année suivante, il alla de nouveau solliciter des secours des Bostonnais, tandis que sa femme commandait à Jemsek et repoussait les attaques de d'Aulnay, qui se découragea bientôt;

mais les Puritains ayant refusé d'aider Latour, son adversaire retourna à la charge, emporta le fort, fit madame Latour prisonnière et resta maître de la situation. Madame Latour mourut peu après.

Quant à son mari, pendant plusieurs années, il erra de côte en côte et vécut au Canada. En 1645, il est à Terre-Neuve, tâchant, mais en vain, d'obtenir des secours de sir David Kerth, gouverneur de l'île, le même qui avait pris Québec dix-huit ans auparavant. En 1646, les gens de Boston lui fournissent un navire pour la traite ; il ne réussit à rien et au mois d'août, se réfugie à Québec où le gouverneur le reçoit avec toutes les marques de distinction possibles, jusqu'à lui donner le pas sur lui-même, faire tirer le canon en son honneur, etc. En 1647, on ne voit aucune trace de lui. Au printemps de 1648 (7 mars), à Québec, il est parrain de Charles-Amador Martin ; le 16 avril, il part de Québec " avec des Hurons qui vont en chaloupes pour faire la guerre " en haut du fleuve. Le 12 septembre, aux Trois-Rivières, il est parrain d'un petit Sauvage dont la marraine est madame Jean Godefroy. Le 18 juillet 1649, au même lieu, il est parrain d'Amador Godefroy, comme on l'a vu plus haut.

Chouard et Radisson (parent des Kerth) qui demeuraient alors aux Trois-Rivières, ont dû concerter plus d'un plan avec Latour. Ces trois hommes qui, l'un après l'autre, passèrent aux Anglais, pour revenir aux Français, puis retourner aux Anglais, ne pouvaient guère se rencontrer sans se communiquer leurs projets.

Latour, proscrit, mis hors la loi, était reçu au Canada sans obstacle ; aux Trois-Rivières il fréquentait les premières familles du village.

D'Aulnay mourut en 1650. Latour apprit cette nouvelle en France, où il ne paraît pas avoir été inquiété plus qu'au Canada, et sans tarder il retourna en Acadie faire valoir ses prétentions.

Au moment où cette guerre intestine allait recommencer, il épousa son antagoniste, la veuve de d'Aulnay, et se trouva le premier personnage de la colonie.

LI

Au commencement d'août 1649, une vingtaine de Hurons arrivent aux Trois-Rivières. On ne paraît pas avoir connu alors que les Pères Gabriel Lalemant et de Brébeuf avaient été martyrisés dès le printemps et que les bourgades huronnes étaient réduites en cendres.

Le 12 d'août partirent des Trois-Rivières des soldats pour le pays des Hurons et des domestiques ou employés parmi lesquels Charles Roger, déjà mentionné.

Le 21 septembre, le Père Buteux écrit des Trois-Rivières : " Nous sommes en tout cinq jésuites, trois Pères et deux Frères. De plus, nous avons six domestiques dont les services nous sont grandement utiles pour cultiver la terre et aider les Sauvages dans leurs travaux. "

A l'automne le Père Le Jeune, fondateur de la résidence des Trois-Rivières, passa en France ; il revint dans la colonie, mais n'eut plus que des rapports accidentels avec les Trois-Rivières. C'est en 1660 qu'il partit définitivement. Son nom est attaché à un *township* situé entre les Trois-Rivières et Québec, dans la direction du nord.

Les baptêmes de Sauvages sont nombreux cette année. On y remarque des Attikamègues en toutes saisons, ce qui n'est pas ordinaire. Ces pauvres gens préféraient s'éloigner tout-à-fait des bords du fleuve et, en s'enfonçant vers les sources du Saint-Maurice, se placer hors des atteintes des Iroquois, mais il leur en coûtait de se séparer des missionnaires, surtout du Père Buteux qui prenait un soin particulier de leur salut. Ils le sollicitèrent donc, en 1649, de les suivre jusqu'à la hauteur des terres, où il rencontrerait des nations encore inconnues des Français. Le Père refusa, bien à contre-cœur, ses devoirs le retenant aux Trois-Rivières ; il leur promit toutefois de profiter de la première occasion où l'on pourrait le faire remplacer en ce lieu, pour aller les voir et donner des missions dans leur pays. Promesse qui devait lui coûter la vie.

L'année 1649 vit commencer en grand la destruction des Hurons et de leurs alliés. Bientôt des groupes de Nipissiriniens, de Hurons et autres peuples du Haut-Canada ou *pays d'en haut*, selon l'expression reçue, arrivèrent aux Trois-Rivières, soit par le Saint-Laurent ou par l'intérieur des terres, pour chercher un refuge auprès des Français. La terreur était répandue partout dans l'ouest ; on s'attendait d'un moment à l'autre à voir les Iroquois déborder avec plus de forces que jamais sur les habitations échelonnées le long du fleuve entre Québec et Montréal. Ces prévisions ne se réalisèrent que trop, comme on le sait. Le Père Bressani, qui était descendu avec des Hurons cet été, repartit des Trois-Rivières le 3 octobre avec seulement quatre canots, mais il dut rebrousser chemin près de Montréal, voyant que ses conducteurs redoutaient la rencontre des Iroquois.

Vingt Hurons hivernèrent aux Trois-Rivières.

LII

Antoine Desrosiers, qui était aux Trois-Rivières depuis 1645 au moins, épousa, en 1649, Anne, fille de Michel LeNeuf du Hérisson.

Il s'établit à Champlain, devint juge de cette seigneurie et y mourut en 1691. Il a laissé cinq garçons mariés, qui sont les souches des familles Desrosiers, de Champlain et du district.

Il y a trois sépultures françaises et une de Sauvage. Au mois de juin un domestique de Jacques Hertel, nommé Louis... fut tué accidentellement par un canon.

Les baptêmes d'enfants de race blanche sont plus nombreux que de coutume. Il y en a neuf, sans compter celui du fils de Pierre Boucher.

Sur ces neuf enfants, deux filles et trois garçons ont fondé des familles qui ont été très-répandues et très-respectées dans le district des Trois-Rivières : les Guillet, les Godefroy de Saint-Paul, les Crevier de Bellerive, les Veron de Grandmesnil, les Longval, et qui se sont alliées à presque toutes les anciennes familles de cette partie du pays.

On constate, en 1649, les noms de onze nouveaux habitants. Ce sont : Maurice Poulain, Jean Aubuchon et François Boivin, de la Normandie ; Jean Poisson, du Perche ; Claude Houssard, de l'Anjou ; Mathurin Baillargeon, de l'Angoumois ; Emery Caille-teau, Mathurin et Pierre Guillet, de la Saintonge ; Nicolas Rivard-Lavigne et Michel Pelletier, sieur de la Pérade, de lieux inconnus.

Cette année, qui était la quinzième depuis la fondation du fort, la population fixe s'élevait à cent âmes, parmi lesquelles vingt-huit ménages.

A la fin de 1650, Québec était habité depuis quarante-deux ans, et, dit M. Ferland, ce n'était encore qu'un petit village ne renfermant pas plus d'une trentaine de maisons.

On ne saurait dire au juste combien de *feux* il y avait aux Trois-Rivières : les deux postes devaient avoir une population égale l'une à l'autre.

C'est la dernière fois que nous pourrons considérer le groupe trifluvien comme demeurant tout entier dans la ville ; à partir des années qui suivent, plusieurs colons se répandent sur les terres du Cap et ailleurs, mais toutefois sans trop s'éloigner du voisinage du fort.

LIII

L'hiver 1649-50 il y eut de nombreux messagers des Trois-Rivières à Québec et de Québec aux Trois-Rivières.

A une consultation tenue à Québec au commencement d'avril, 1650, entre les Pères Jérôme Lalemant, supérieur, Vimont, Bressani, De la Place, et Richard, il fut décidé qu'il "serait convenable de ne rien demander à la Compagnie de Jésus pour le bâtiment des Trois-Rivières que nous désirions bâtir sur nos terres, quoique

d'an passé on eut arrêté au Conseil, de nous donner pour cela deux milles livres mais qui n'avaient point été touchées, et il fut dit qu'il serait mieux de faire ce bâtiment de nous-mêmes pour le sujet susdit et qu'il ne fallait point presser l'exécution du payement des susdites deux mille livres." (*Journal des jésuites*).

Le 9 mai 1650 au soir arriva à Québec, venant des Trois-Rivières, le Frère Jacques Ratel qui apportait la nouvelle de la prise d'un Iroquois. Le 11 au matin deux hommes furent massacrés aux Trois-Rivières, sur l'habitation de Jacques Maheu, par des Iroquois. Le soir du même jour la nouvelle en était parvenue à Québec, d'où le Père Jérôme Lalemant partit aussitôt pour se rendre aux Trois-Rivières. Le mauvais temps le força à rebrousser chemin, mais il se remit en route le 14 et arriva à destination le 19, après avoir séjourné quatre jours au cap à l'Arbre. Avec le Père Lalemant étaient les PP. Bressani et Richard. Deux jours après, le Père Richard étant monté à Montréal, le Père De Quen quitta ce dernier lieu et descendit aux Trois-Rivières, d'où il partit avec le Père Lalemant pour se rendre à Québec, puis à Tadousac. En même temps deux Sauvages furent tuées sur la rivière Champlain et deux autres blessés par les maraudeurs Iroquois, (*Journal des jésuites*).

On profita de la présence (20 mai) des Pères Lalemant, Buteux, Bressani, De Quen, Pierre Pyart et Bailloquet aux Trois-Rivières, pour régler une difficulté pendante depuis quelques temps. Il s'agissait de l'échange de la concession des jésuites pour agrandir la commune. D'autres terres, situées plus loin en remontant le fleuve, étaient offertes à la place. " Si nous ne l'eussions fait, écrit le Père Lalemant, on nous y eut contraint, et il y en avait eu de grosses menaces de la part du gouverneur." Après plusieurs consultations, les Pères se décidèrent à en passer par cette volonté. Le 10 juin, le Père Lalemant repartit pour Québec.

Voici l'acte relatif à cet arrangement ; il est daté du 9 juin 1650 :

" Les RR. PP. Jésuites remettent aux mains des messieurs de la compagnie de la Nouvelle-France, M. le gouverneur-général présent et acceptant pour eux, toutes les terres dont ils ont été mis en possession depuis la rivière en deça, tirant au Nord-Est et comprise dans la ligne qui court de l'embouchure de ladite petite rivière au Nord-Ouest de front sur la grande rivière de quatorze arpents environ sur vingt-cinq arpents de profondeur, à la réserve de celles qui sont dans lesdits alignements sur le côteau, et de trente-cinq arpents ou environ au pied dudit coteau, qu'ils ont retenues en toute propriété et seigneurie, ainsi qu'elles leur ont été données par les Sieurs de la Compagnie.

“ Aussi, se sont réservé la jouissance de seize arpents de terre environ, au bas dudit coteau et voisins desdits trente-cinq arpents, à charge de les nettoyer et mettre en pâture, lesquels ils ont promis remettre et incorporer à ladite Commune lorsqu'elle contiendra au moins cent cinquante arpents de terre nette, au moyen duquel accommodement et remises ne seront tenus aucunement à contribuer à faire ladite Commune, pour en jouir par eux en commun des habitants, sans aucune redevances, dont ils seront quittes.

“ Aussi, se sont obligés les Rév. P., en réservant la propriété des trente-cinq arpents de terres de subir les incommodités qui leur ont été représentées que leur pourraient causer les proximités des bestiaux, et y apporter remède par eux-mêmes.

“ Aussi, dans ladite remise et en considération d'icelle, les RR. PP. prendront sur lesdites terres le bois nécessaire pour leurs bâtiments, préférablement à tout autre, sinon du bâtiment de l'église paroissiale (1) dudit lieu. A été donné et concédé aux Rév. Pères par le dit Sieur Gouverneur, sous le bon plaisir de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, le remplacement desdits quatorze arpents de front sur la profondeur qui se trouvera nécessaire, jusqu'à l'entier accomplissement de ce qui se trouvera avoir été par eux cédés quand ils auront été arpentés— ledit remplacement à commencer joignant et au delà des cinq arpents de front qu'ils ont par delà ladite première rivière, et comprise dans les lignes qui courent Sud-Est et Nord-Ouest, duquel remplacement ils jouiront en même propriété et seigneurie qui leur avait été octroyé sur les terres ci-dessus par eux remises. Le tout ainsi accordé, à la charge que lesdits habitants ou leurs syndics, poursuivront à leurs frais auprès des messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France la ratification dudit remplacement, qu'ils fourniront dans deux ans, au plus tard à l'arrivée des vaisseaux.”

Cette ratification ne fut faite que quatorze ans après.

Les signatures, au bas de l'acte sont : D'Ailleboust, Jacques-LeNeuf, LeNeuf (2), Hertel, Godefroy, Boucher, Aubuchon, Sauvaget, Pepin, Jean Véron, Guillaume Isabelle et Bertrand Fafard, et plus bas : Jérôme Lalemant, Supérieur en la Nouvelle-France (Greffe Ameau, *Cahier C*).

Rapportons également à l'année 1650, la concession de la seigneurie du cap de la Madeleine dont le titre est daté de Paris le

(1) En 1650, on songeait donc à bâtir une église ? C'est là peut-être le bâtiment auquel le *Journal des jésuites* fait allusion ce printemps même.

(2) Michel LeNeuf du Hérisson, qui en sa qualité d'aîné ne signait que son nom de famille. Si son frère Jacques LeNeuf paraît devant lui dans cet acte, c'est qu'il était gouverneur de la place.

20 mars 1651. Le débat entre les jésuites et Jacques de la Potherie au sujet de la propriété de cette terre donne à penser que les Révérends Pères, craignant de se voir arrêtés dans leur légitime projet de former un établissement de Sauvages au cap, demandèrent (après les difficultés des mois de mai et juin 1650 dont il vient d'être parlé) qu'un acte officiel les mit définitivement à couvert de tout danger à cet égard. Les vaisseaux qui partaient en automne emportèrent sans doute leur requête et avant le départ des envois du printemps suivant, pour le Canada, on leur expédia l'instrument dont voici les principales stipulations :

Le 20 mars 1651, M. de la Ferté, abbé de la Madeleine, donne aux Pères la seigneurie du cap, par un contrat qui affecte le revenu de cette terre ou seigneurie à leur collège, pour en jouir au profit des Sauvages convertis à la foi, le tout conformément aux coutumes et aux institutions de la compagnie des jésuites, et sans obligation ni redevance aucune.

La délimitation de la seigneurie est précisée comme suit : "deux lieues le long du fleuve, depuis le cap nommé *des Trois-Rivières*, en descendant sur le grand fleuve jusqu'aux endroits où lesdites deux lieues se pourront étendre, sur vingt lieues de profondeur (1) du côté du nord, y compris les bois, rivières et prairies qui sont sur ledit grand fleuve et sur lesdites *Trois-Rivières*."

Par un diplôme du 12 mars 1678, le roi confirma cette donation (2).

Le nom de "cap de la Madeleine" (3) vient du donateur de la seigneurie. Avant 1651 (voir *Journal des jésuites*), on désignait comme "cap des *Trois-Rivières*" le promontoire où est l'église du Cap. La *Relation* de 1663 (page 8) dit positivement que ces lieux doivent leur nom à M. de la Ferté, abbé de la Madeleine.

M. Jacques de la Ferté, de l'ordre des augustins, abbé de Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun, dans la Beauce, chanoine de la chapelle du roi, à Paris, relevait du siège de Rouen, dont l'archevêque regardait le Canada comme faisant partie de son diocèse. M. de la Ferté vivait à Paris, à ce qu'il semble, et s'y employait comme l'un des principaux membres de la compagnie des Cent-Associés. Depuis les *Trois-Rivières* jusqu'à Sainte-Anne de la Pérade, c'est lui qui a concédé tous les terrains qui bordent le fleuve, à part la seigneurie de Champlain.

(1) Cette seigneurie traverse le Saint-Maurice au rapide des Hêtres.

(2) *Archives provinciales* vol. A., p. 13, art. 21. Ferland, *Introduction à la lettre de Sarrasin*, 10 octobre 1732. Bouchette, appendice du *Dist. topog. Edits et ordonnances*, vol. 1, p. 104.

(3) Selon l'ancienne orthographe on écrit *Magdeleine*; aujourd'hui on écrit ce nom comme il s'est prononcé de tout temps : *Madeleine*. F. Genin, *Variations du langage français*, p. 49.

Le cap de la Madeleine devint une mission de Sauvages de diverses nations ayant embrassé la foi et que les jésuites voulaient y fixer permanemment ; elle ne dura que quelques années.

M. d'Ailleboust concéda aussi, dans l'été de 1650, un terrain à Sébastien Dodier, dans le bourg, ainsi que l'augmentation du fief Pachirini au chef de la famille algonquine de ce nom.

Le 28 janvier 1650, on voit au registre les actes de baptême de Jean, âgé de douze ans, et Mathurin, âgé de dix-huit ans, fils de feu Pachirini et de Seham8, de la nation des Piskitank. (1) Parrains Jean et Mathurin Poisson. La femme Seham8 fut baptisée le lendemain.

LV

Les baptêmes d'Algonquines sont comme de coutume les plus nombreux au registre, mais il y a des Attikamègues et des Iroquets [Onontcharonnons] chaque mois, et deux Hurons seulement. Le total est de cinquante-cinq, dont quinze, en janvier, neuf, en août, huit, en septembre, et le reste, en petit nombre, par mois.

Parlant de l'état du pays cette année et surtout de Tadoussac, Charlevoix écrit : " Les choses étaient à tous égards sur un bien meilleur pied aux Trois-Rivières, où il y avait un gouverneur vigilant et zélé, où les jésuites avaient une maison et où plusieurs nations du nord se rendaient pour le commerce des pelleteries. Ces nations y étaient surtout attirées par les Attikamègues, et les grands exemples de vertu de ce bon peuple préparaient dans leurs cœurs les voies aux impressions de la grâce." (*Hist.* vol. I, p. 308).

Les Attikamègues réitéraient leurs instances auprès des jésuites des Trois-Rivières pour obtenir un missionnaire. Antoine, l'un de ces sauvages, " un vrai Israélite " âgé de cinquante-cinq ans, vint exprès demander au Père Buteux de les aller voir dans leur pays, mais on ne pouvait leur accorder cette faveur parce qu'il n'y avait alors que deux prêtres aux Trois-Rivières.

" Quelques Sauvages instruits dans ces vastes forêts, sans jamais avoir vu aucuns Européens, sont venus aux Trois-Rivières demander le baptême, récitant bravement les prières qu'ils avaient apprises de la bouche des chrétiens qui habitent ces grands bois." (*Relation*, 1650, p. 39).

Le 7 juin, le Père Bressani, le frère Feuville, Robert le Coq, avec deux domestiques, Jean Boyer et Charles Amyot, ainsi que vingt-cinq ou trente Français et autant de Sauvages, partirent des Trois-Rivières dans vingt-deux ou vingt-trois canots, escortés de

(1) Ceux qui diffèrent des autres Algonquins ? On rencontre cette année plusieurs baptêmes d'individus de cette nation. *Rel.* 1653, p. 32, *Journal des jésuites*, p. 261.

deux chaloupes, pour monter au pays des Hurons. (*Journal des Jésuites*, p. 139). Ils rebroussèrent chemin bientôt.

Le 19 juin, à la procession du Saint-Sacrement, à Québec, M. Jean Godefroy fut l'un des porteurs du dais, avec M. de Tilly son beau-frère et deux autres personnes. On peut supposer que Godefroy s'était rendu à Québec pour y placer sa fille Jeanne, âgée d'un peu plus de six ans, chez les Ursulines, puisque, le 30 décembre suivant, le couvent ayant été détruit par le feu, il descendit chercher son enfant.

LVI

Vers le 20 juin, quatre domestiques de M. du Hérisson s'échappèrent, passant par Québec, et se dirigeant plus bas dans le fleuve, selon ce que l'on peut savoir. Les nouvelles des approches des Iroquois n'étaient pas de nature à inspirer à ceux qui pouvaient décamper, le goût d'une résidence aussi exposée que celle des Trois-Rivières.

Les Hurons, fuyant la hache des Iroquois, arrivaient sans relâche implorer la protection des Français et des Algonquins, quoique la confiance ne régnât point absolument parmi les habitants des rives du fleuve. "Si cette poignée de monde que nous sommes en Canada d'Européens, dit une relation, ne sommes plus fermes que trente mille Hurons que voilà défaits par les Iroquois, il nous faut résoudre à être brûlés ici à petit feu avec la plus grande cruauté du monde, comme tous ces gens l'ont quasi été."

Au milieu de la stupeur qui frappait tous les peuples sauvages, les Algonquins, se rappelant qu'autrefois ils avaient fait trembler les Iroquois, résolurent d'aller porter le fer et le feu dans les cantons de cette race, pendant que ses guerriers étaient dispersés sur tous les points du Canada. Ils partirent des Trois-Rivières, accompagnés de Hurons et autres, mais l'indiscipline gâta tout, comme de coutume, et cette nouvelle tentative de résistance n'eut pour effet que d'attirer sur le poste français d'où ils étaient partis quelques bandes iroquoises, dont l'une tua Robert le Coq, employé des Jésuites, souvent cité dans le présent travail.

"Le 10 août arriva à Québec la nouvelle de la prise ou massacre de neuf Français, aux Trois-Rivières, par les Iroquois. Le 12 on partit de Québec pour le secours..." "Le 22 arriva la nouvelle de la mort de Robert le Coq et de la blessure de plusieurs autres par les Iroquois, proche des Trois-Rivières. L'on intima au réfectoire les suffrages de Robert en ces termes : "Tous les Pères diront six messes et les Frères six chapelets pour feu Robert le Coq, décédé en ce pays au service perpétuel de la Compagnie, et le lendemain

fut dite la messe pour lui. Ce fut le 20 qu'il fut tué." (*Journal des jésuites*, p. 142-3.)

C'est sans doute de ces malheurs que parle la *Relation* dans les termes suivants : "Vingt-cinq ou trente Iroquois attaquèrent en plein jour, proche des Trois-Rivières, plus de soixante de nos gens qui les allaient chercher. Ces malheureux (les Iroquois) sont à demi corps dans la boue, dans des marais et cachés dans des joncs d'où ils font leur décharge et où on ne peut pas les aborder. Se voyant trop pressés, ils prennent la fuite et s'embarquent dans leurs canots. Nos gens ne peuvent pas toujours marcher de compagnie ; plusieurs demeurent en arrière. Les Iroquois les voyant désunis, tournent visage et combattent contre ceux qui sont avancés des premiers. Quand ils voient qu'on se réunit, ils reprennent la fuite avec ordre, et après quelque temps ils reprennent aussi le combat : en un mot ce sont des Protées qui changent de face à tout moment ; et on ne doit pas croire qu'ils soient et sans conduite et sans courage. Nous perdîmes en cette rencontre quelques-uns de nos meilleurs soldats ; d'autres furent grièvement blessés. Les Iroquois, se voyant trop vivement pressés, firent une retraite avec un ordre qui n'eut rien de barbare. Aussi leur conducteur, et le chef de ces ennemis de la Foi était un Hollandais, un monstre né d'un père Hollandais et d'une Sauvagesse." (*Relation*, 1650, p. 29.)

"Pendant toute cette année, on ne voyait que des descentes de Hurons qui fuyaient les cruautés des Iroquois et venaient chercher parmi nous quelque refuge ; toujours on apprenait par eux quelques nouvelles esclandes, quelques nouveaux forts perdus, quelques villages pillés de nouveau, quelques nouvelles boucheries arrivées. Enfin le reste des Hurons défilait peu à peu, et chacun s'échappait le mieux qu'il pouvait des mains de son ennemi." (*Hist. du Montréal*, p. 73.)

Dans leur migration vers Québec les Hurons laissèrent aux Trois-Rivières quelques familles qui allèrent les rejoindre l'année suivante.

Nicolas Perrot dit que les Nipissiriniens se réfugièrent avec les Hurons jusqu'aux Trois-Rivières.

En 1650 la population Iroquoise s'élevait à peine à vingt-cinq mille âmes, et comptait environ deux mille deux cents guerriers.

Les affaires du Canada étaient si décourageantes que le Père Lalemant, supérieur des Jésuites, ainsi que M. de Tilly, J.-P. Godfroy et Jean Bourdon passèrent cet automne en France pour aviser avec les autorités civiles et religieuses aux moyens à prendre dans une position aussi critique. Les Pères Pierre Pijart, Grelon, François Dupéron et Bressani quittèrent en même temps le Canada.

La mère-patrie avait bien d'autres embarras que les Iroquois. Les troubles de la Fronde suspendaient toutes les affaires, et comme si ce n'eut pas été assez de ces divisions intestines, Turenne, à la tête des Espagnols, faisait la guerre à son propre pays. Que pouvaient gagner quelques pauvres colons du Canada cherchant à faire valoir leurs droits au milieu d'un désordre semblable !

Pour toute protection, les habitants avaient des armes dans leurs chaumières, une dizaine de soldats à Québec, aux Trois-Rivières et à Montréal, à part le camp volant, organisé au printemps de 1649, qui comptait quarante hommes sous le commandement de M. Charles J. d'Ailleboust des Musseaux, neveu du gouverneur-général, et dont la mission consistait à battre les rives du fleuve pour empêcher les maraudes des Iroquois, " ce qui était plus aisé que de les battre, car aussitôt qu'ils entendaient le bruit des rames de ses chaloupes, ils s'enfuyaient avec une telle vitesse qu'il n'était pas facile de les atraper." (*Hist. du Montréal*, 70).

Pour se mettre à l'abri des coups des Iroquois, écrit M. Ferland, l'on élevait de petits forts où les habitants pouvaient se retirer en cas d'attaque. Plusieurs avaient été construits autour de Québec. Il y en avait à Sillery, sur les fiefs Saint-Michel, Saint-François, Saint-Sauveur, à Beauport, à l'île d'Orléans. Les Iroquois, dit la Mère de l'Incarnation, craignent extrêmement les canons, ce qui fait qu'ils n'osent approcher des forts. Les habitants, afin de leur donner la chasse et de la terreur, ont des redoutes en leurs maisons pour se défendre avec de petites pièces.

" Aller au fort," ou " habiter le fort," pour désigner la partie la plus peuplée d'une paroisse, sont des termes empruntés aux jours de la fondation du pays.

Le 25 septembre 1650, une frégate partit de Québec pour les Trois-Rivières, dans laquelle monta M. de la Potherie. Ce vaisseau fut de retour à Québec le 18 octobre, ramenant le Père Bailloquet. Le 2 novembre une barque ou grand bateau, montant à Montréal, pour y porter de l'anguille, débarqua le Père Joseph Dupéron aux Trois-Rivières et ne put aller plus loin à cause des glaces qui se formaient sur le lac Saint-Pierre. Le 22 avril suivant, ce bateau avec ceux qui le montaient étaient de retour à Québec, après avoir passé l'hiver aux Trois-Rivières. (*Journal des jésuites*, 144-5 150).

Le 6 décembre 1650, deux Hurons nommés Armand et Tichion-Sanne partent de Québec pour les Trois-Rivières chargés des ordres du gouverneur-général en ce qui regarde les fortifications projetées de la place, etc., pour la défendre contre les Iroquois. (*Journal des jésuites*, p. 146).

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

CHRISTOPHE COLOMB

ET LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

(Deuxième étude.)

Colomb partit de Palos le vendredi 3 août 1492. La flottille, comme nous l'avons dit, se composait de trois caravelles : la *Nina*, la *Pinta* et la *Santa-Maria*. Quoique ces vaisseaux n'eussent pas les dimensions que l'on donne aujourd'hui aux navires océaniques, cependant il ne faut pas croire que Colomb ait commis l'imprudence de s'aventurer sur la mer *Ténébreuse* dans de simples barques, comme l'ont répété plusieurs historiens. Ce serait méconnaître la sagesse et la prévoyance qui marquèrent toujours ses actions. Les caravelles qui servaient à transporter les troupes, les vivres, l'artillerie, et à combattre dans la haute mer, devaient être d'un assez fort tonnage. Les Portugais n'avaient pas employé d'autres vaisseaux dans leurs explorations sur la côte d'Afrique. Leur faible tirant d'eau leur permettait d'approcher des côtes sans danger et sans embarras. Enfin, c'était à cette époque les navires les plus convenables pour une expédition de découverte.

Les trois caravelles étaient pourvues d'artillerie, et portaient des provisions pour un an. L'équipage de la *Santa-Maria* s'élevait à soixante-six personnes : celui de la *Pinta*, à trente ; celui de la *Nina*, à vingt-quatre ; en tout cent vingt hommes. La *Santa-Maria* était commandée par Christophe Colomb en personne. M. de Lorgues fait remarquer ce fait que, parmi les hommes de l'équipage de la *Santa-Maria*, aucun n'était de Palos, et que les habitants de cette ville, tous parents, alliés ou amis des Pinzons, s'étaient embarqués soit sur la *Pinta*, commandée par le senor Martin Alonzo, l'aîné des trois frères, soit sur la *Nina*, commandée par Vincent Yanez Pinzon.

Après avoir donné les ordres nécessaires, Colomb se retira dans

sa cabine, construite à l'arrière de la *Santa-Maria*, et commença immédiatement son journal du bord. Ce document précieux, qui relatait jour par jour les incidents de ce voyage à jamais célèbre, ne nous est pas parvenu en entier. Nous n'avons que ce qui a été reproduit par Las Casas. Or celui-ci, malheureusement, s'est contenté de prendre la substance technique du journal de Colomb, laissant de côté les passages où le grand navigateur décrivait ses impressions à la fois naïves et sublimes. Seul le prologue nous a été transmis en entier, et il ne nous fait que plus vivement regretter la mutilation commise par Las Casas, car ces pages écrites par Colomb nous eussent mieux fait connaître le caractère de cet homme extraordinaire.

Colomb commence son journal par les paroles qu'il venait de prononcer en ordonnant de déployer les voiles : " Au nom de " Notre-Seigneur Jésus-Christ." Il expose, dès le début, le caractère spécialement chrétien de l'entreprise, et déclare que cette expédition fut avant tout un acte de foi catholique, tant de la part de Colomb, qui en avait conçu le projet, que de la part de la pieuse reine Isabelle, qui lui donnait les moyens de l'exécuter. Après avoir terminé la guerre contre les Maures, les deux rois l'envoient vers les contrées de l'Inde pour voir les princes et les peuples de ces pays-là, et la manière dont on pourrait les convertir à notre sainte foi. Il termine cette introduction à son journal en disant qu'il écrira chaque nuit la navigation du jour, et chaque jour la navigation de la nuit ; qu'il inscrira sur une carte les eaux et les terres du grand Océan, et qu'il bannira le sommeil pour diriger la navigation, afin d'accomplir les choses qui vont exiger de grands efforts.

Pendant les trois premiers jours la marche des caravelles fut rapide, mais bientôt des accidents retardèrent la navigation. Forcé de relâcher aux Canaries, Colomb fit radouber la *Pinta*, lui fit poser un nouveau gouvernail, et changea la voilure de la *Nina*. Après avoir renouvelé leur provision de vivres et d'eau, ils appareillèrent le jeudi, 6 septembre. Il y avait donc déjà plus d'un mois que la flottille avait quitté l'Espagne. Retenu par un calme plat devant les Açores, Colomb apprit que le roi du Portugal, encore irrité contre lui, avait envoyé trois caravelles pour l'arrêter et l'enlever. La situation devenait critique, mais une brise favorable s'éleva et poussa les navires en pleine mer. Bientôt la terre disparut à l'horizon. C'était le 9 septembre 1492. " Cette date est " mémorable, dit un biographe de Colomb. " Perdre de vue la " côte de Fer en se dirigeant vers l'ouest, c'était briser le cercle " étroit où la navigation se tenait alors craintivement renfermée,

“ c'était inaugurer l'ère moderne et le triomphe de la marine.” (1)

Ce moment comblait de joie le cœur de Colomb, qui se voyait enfin sur cette mer inconnue dont il voulait sonder les mystères. Mais bien différentes étaient les dispositions de ses compagnons. Ceux-ci sentirent leurs terreurs mal apaisées se réveiller plus vives que jamais. Ils se trouvaient sur la mer *Ténébreuse*, et leur cœur défaillait en songeant aux dangers sans nom qu'ils allaient affronter. Pourtant la mer était belle, la saison favorable, et les navires voguaient heureusement sous une jolie brise de l'est. Mais les âmes timides des marins ne trouvaient dans cette favorable persistance du vent qu'un nouvel aliment à leurs frayeurs insensées. Ils crurent qu'il leur serait impossible de revenir sur leurs pas et de revoir leur patrie. Colomb parvint d'abord à les rassurer un peu, en mettant devant leurs yeux les richesses qu'ils allaient retirer des contrées nouvelles où il les conduisait. Mais en même temps il crut prudent de leur cacher la distance qui chaque jour les éloignait davantage de l'Europe. Il écrivit sur deux livres différents le nombre des lieues parcourues, gardant secret celui qui marquait la distance exacte, et ne montrant à l'équipage que l'autre livre, où il marquait toujours moins de lieues qu'on n'en avait fait en réalité.

En même temps Colomb se voyait forcé de surveiller jour et nuit la manœuvre de ses pilotes, qui hésitaient toujours à tenir une direction franchement opposée à l'Europe, et qui s'efforçaient de revenir au nord, au lieu de cingler vers l'ouest.

Le 13 septembre, Colomb remarqua, pour la première fois, que la boussole, au lieu de se diriger vers l'étoile polaire, s'écartait vers le nord-ouest. Les officiers et les pilotes n'ayant pas remarqué ce phénomène, qui n'avait jamais, jusqu'alors, été observé, il garda pour lui-même la connaissance d'un fait qui ne pouvait manquer d'effrayer l'équipage. Mais, au bout de quelques jours, leur maintien inquiet montra qu'ils avaient aussi aperçu cette variation de la boussole. Cependant Colomb parvint encore à calmer leurs craintes.

Mais ils eurent bientôt un nouveau sujet de frayeur, lorsque les caravelles furent arrivées à ces parages où la mer apparaît couverte d'algues et d'autres plantes marines sur une immense étendue, qu'on a désignée depuis sous le nom de “ Mer d'herbes.” Les marins se croyaient arrivés à ces marais sans limites, représentés comme habités par des monstres, et qu'on disait servir de borne au monde. Jamais leurs vaisseaux, une fois enga-

(1) L'abbé Cadoret, Histoire de Christophe Colomb.

gés dans ces herbes touffues, ne pourraient retourner en arrière, et ils allaient y trouver leur tombeau. Et le vent, avec une persistance inouïe, continuait à les pousser vers l'ouest. Plus d'une fois, certains indices avaient fait croire à la proximité de la terre, et les marins s'étaient crus au terme de leur voyage : mais toujours trompés dans leur attente, et ne voyant, après un mois de navigation, que la vaste mer s'étendant autour d'eux à perte de vue, ils abandonnèrent toute espérance. Depuis longtemps on murmurait contre le commandant qu'on traitait d'imposteur. Bientôt ces murmures prirent le caractère d'une véritable conspiration. Si Colomb ne se décidait pas à retourner en Europe, on ne devait pas hésiter à sacrifier un seul homme pour le salut de tous. Ils ne devaient pas être victimes de l'entêtement et de la folie de ce Génois. La peur est contagieuse. Il vint un moment où les officiers et les frères Pinzon eux-mêmes furent gagnés par l'effroi qui s'était emparé des équipages, moment où Colomb se trouva seul contre tous ; seul en face d'une multitude furieuse qui, les armes à la main, le menaçait de mort s'il ne donnait l'ordre de faire voile vers l'Europe.

D'après le plus grand nombre des historiens, Colomb aurait alors demandé un délai de trois jours, promettant d'obtempérer au désir des mutins si la terre n'était pas signalée dans cet intervalle. Cette assertion, si généralement accréditée, est cependant tout à fait gratuite.

Colomb, dans son journal de voyage, ne donne aucun détail sur cette révolte qu'il mentionne brièvement. Aucun des historiens contemporains ne rapporte cette prétendue transaction entre Colomb et les rebelles. Suivant Oviédo, il aurait assuré ses gens que dans trois jours on verrait la terre, mais, dit M. de Lorgnes, " le fait n'est " pas présenté avec le caractère précis d'une capitulation." D'un autre côté, une telle faiblesse serait tout à fait incompatible avec la fermeté qui distinguait Colomb. Mais alors comment parvint-il à calmer cette fureur, à désarmer ces rebelles ? Lui-même le reconnaît ; ce ne fut que par le secours d'en haut : " Lorsque ses matelots et ses équipages étaient tous résolus d'un commun accord à s'en retourner, et se révoltaient contre lui, s'oubliant jusqu'aux menaces, ce Dieu éternel lui avait donné la force et la magnanimité dont il avait besoin, et l'avait soutenu seul contre tous." Il ne céda pas aux menaces, mais d'une voix ferme il leur ordonna de cesser leurs protestations et leurs prières ; leur déclarant que " leurs plaintes ne leur servaient à rien, qu'il était parti pour se rendre aux Indes, et qu'il entendait poursuivre son voyage jusqu'à ce qu'il les trouvât par l'assistance de Notre-Seigneur."

Ce n'était pas en vain que Colomb espérait en l'assistance divine ; elle vint à son secours en cette circonstance critique, et ce fut sa puissance occulte qui le sauva, forçant les mutins à courber la tête devant l'attitude fière et inébranlable du commandant génois.

Le lendemain, 11 octobre, la mer s'enfla, de larges vagues s'élevèrent et la marche des navires devint plus rapide. On rencontra plusieurs indices de l'approche des terres. Cependant, lorsque le soleil inclina vers le couchant, aucun rivage n'apparaissait encore sur toute la ligne de l'horizon. Suivant la coutume établie par Colomb, les trois navires se rapprochèrent et l'on chanta la prière à la Vierge, le *Salve Regina*. Puis Colomb, s'adressant aux hommes de l'équipage, leur rappela les faveurs dont le Seigneur les avait comblés durant la traversée, leur donnant un temps propice et les ayant amenés ainsi dans ces latitudes où personne encore n'avait pénétré. Il leur dit qu'ils touchaient au terme de leur voyage, et leur annonça l'approche de la terre, bien que leurs yeux ne pussent rien découvrir. En conséquence il leur recommanda de veiller toute la nuit et les engagea à passer ce temps en prières. Il ordonna aux pilotes de service de diminuer les voiles passé minuit.

Dieu continuait à soutenir son serviteur et lui inspirait cette assurance de toucher bientôt au but de ses travaux et de ses voyages. Confians en cette affirmation si positive, tous les gens de l'équipage veillaient et cherchaient à sonder le secret des ténèbres. Mais il était dû à Colomb de voir et de signaler le premier la terre.

Vers dix heures, il monta sur la dunette et aperçut aussitôt au loin une lumière. Il appela Pedro Gutierrez, officier de la maison du roi, et celui-ci reconnut que c'était bien en effet une lumière. Elle disparut, mais Colomb était certain que la terre était là, devant eux. On avançait toujours, mais avec précaution. La *Pinta* était en avant des autres caravelles. A deux heures du matin, le vendredi, 12 octobre 1492, un coup de canon annonça que l'on avait aperçu la terre. Aussitôt Christophe Colomb, se jetant à genoux et versant des larmes de reconnaissance, entonna le *Te Deum*, qui fut continué par tous les équipages, au milieu de transports impossibles à décrire.

Aux premières lueurs du jour, les caravelles se dirigèrent vers la plage, et l'on jeta l'ancre. Revêtu de son costume d'apparat et tenant déploya l'étendard royal de l'expédition, Colomb descendit à terre, suivi par les capitaines de la *Pinta* et de la *Nina*, et par l'état-major de la flotte.

En posant le pied sur cette terre nouvelle, Colomb y planta

l'étendard de la Croix. Puis, se prosternant, il baisa ce sol inconnu, en l'arrosant de ses larmes. Ses compagnons s'agenouillèrent avec lui pour rendre grâce au ciel qui les avait conduits sains et saufs au but de leur expédition.

L'histoire nous a conservé les premiers mots de l'ardente prière que Colomb adressa, dans l'effusion de son cœur, au Père céleste : " Seigneur ! Dieu éternel et tout-puissant qui par ton Verbe sacré as créé le firmament et la terre et la mer ! que ton Nom soit béni et glorifié partout ! Qu'elle soit exaltée ta Majesté qui a daigné permettre que par ton humble serviteur ton Nom sacré soit connu et prêché dans cette autre partie du monde." Cette prière de Colomb fut répétée par ordre des souverains de Castille dans les découvertes postérieures.

Se levant ensuite avec majesté, Colomb offrit à Jésus-Christ la terre qu'il venait de découvrir, et la lui consacra sous le nom de *Saint-Sauveur*, pour témoigner sa gratitude envers la divine bonté qui l'avait sauvé de tant de périls. Puis, après cet hommage rendu au Roi des rois, Colomb tira son épée et déclara solennellement prendre possession de cette île au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour la couronne de Castille. Le notaire royal, en présence du commissaire de la marine et des officiers, dressa immédiatement acte de cette prise de possession. Pendant ce temps, Colomb recevait les félicitations des assistants qui, aux termes du traité conclu entre lui et les rois, le saluaient comme amiral de l'Océan, vice-roi des Indes, et, en cette qualité, lui prêtaient serment d'obéissance. Ces hommes, qui deux jours auparavant s'élançaient sur lui avec des cris de mort, l'entouraient maintenant des témoignages de leur admiration, le suppliant d'oublier leur conduite passée, protestant de leur soumission et de leur dévouement pour l'avenir. Certes, un esprit orgueilleux aurait savouré avec délices cette heure de triomphe. Mais l'humilité du serviteur de Dieu renvoyait ces hommages à Celui qui l'avait inspiré, fortifié et soutenu tandis que son esprit élevé comprenait jusqu'à quel point il devait compter sur cette manifestation enthousiaste et sur ces protestations de dévouement faites par une foule inconstante.

Un des premiers soins de Colomb fut de faire élever par les charpentiers une grande croix sur le rivage de l'île. Lui-même aida à la dresser, en chantant l'hymne *Vexilla regis prodeunt*. Puis, les yeux levés vers le signe du salut, l'amiral et ses compagnons chantèrent le *Te Deum*.

Les sauvages habitants de l'île s'étaient d'abord enfuis, épouvantés à l'approche de ces visiteurs et à la vue des caravelles qu'ils prenaient pour des monstres sortis de la mer. Mais, peu à

peu, ils s'étaient enhardis et sortant de leur retraite, ils étaient venus se prosterner devant ces hommes qu'ils considéraient comme des êtres d'un ordre supérieur. Colomb, que son extérieur imposant et le respect de ses compagnons désignaient comme le chef de ces étrangers avait eu la plus grande part de leurs hommages. Il les accueillit avec bonté et recommanda qu'on eût pour eux les plus grands égards. Leurs dispositions sympathiques lui firent penser qu'il serait facile de les rendre chrétiens. Il leur distribua des verroteries, des grelots et autres bagatelles qui furent reçus comme des présents d'une valeur inestimable. Dans leur reconnaissance et leur admiration, ils offraient tout ce qu'ils possédaient aux Espagnols.—En quittant Saint-Sauveur, Colomb emmena avec lui quelques indigènes, pour les présenter aux rois.

Il visita quelques-unes des îles qui se trouvent dans le voisinage. Enfin, le dimanche, 28 octobre, il se trouva en vue de Cuba, la reine des Antilles, et la perle des mers.

L'aspect enchanteur de cette île, de cette nature merveilleuse, de cette luxuriante végétation, de ces forêts odorantes, plongea Colomb dans le ravissement. Son admiration ne pouvait se traduire en paroles ; il déclare seulement dans son journal qu'il ne vit jamais chose aussi magnifique, et que cette île est la plus belle qu'aient jamais vu les yeux de l'homme. Son âme religieuse et poétique ne peut s'arracher à la contemplation de ces merveilles qui lui redisent la grandeur et la puissance du Créateur. Cependant son admiration ne lui fait pas oublier le côté pratique des choses. Il examine les plantes au point de vue de l'utilité qu'elles peuvent avoir pour l'industrie et les sciences, et, à plusieurs reprises, il exprime son vif regret de ne pas connaître les noms et les propriétés de ces végétaux si nombreux et si variés.

Mais les richesses du règne végétal n'étaient pas l'objet principal de ses recherches et de ses impatients désirs. Ce qu'il voulait trouver, c'était l'or. " Il cherchait l'or, dit M. de Lorgues, afin d'intéresser l'Espagne à la continuation des découvertes... Il cherchait l'or surtout pour commencer le fond de l'immense trésor qu'il voulait amasser. La délivrance des Lieux-Saints, le rachat du tombeau du Christ était toujours devant ses yeux comme l'objet de sa suprême ambition." Il continuait à remarquer les bonnes dispositions des naturels et, dans le journal qu'il écrivait pour les rois, il exprime ses espérances en ces termes : " Je tiens pour dit, Sérénissimes Princes, que dès l'instant où des missionnaires parleront leur langue, ils se feront tous chrétiens. J'espère en Notre-Seigneur que Vos Altesses se décideront promptement

à y envoyer des missionnaires afin de réunir à l'Eglise des peuples si nombreux."

Ces paroles nous font voir que la gloire de Dieu, l'extension de son règne, et le salut des âmes étaient toujours les premiers mobiles de Colomb. Il se considérait comme le messager de la bonne nouvelle. Partout où il accostait, il plantait des croix afin d'honorer le Rédempteur du monde et pour que les Indiens apprissent à vénérer ce signe du salut. Et, dans ses rapports avec les indigènes, il ne négligeait rien pour gagner leur confiance, afin de rendre plus facile la prédication de l'Evangile parmi eux. Malheureusement, la cupidité des colons espagnols devait rendre inutiles ces efforts généreux de Colomb.

Colomb continua à côtoyer l'île de Cuba jusqu'au 4 décembre. Il mit alors à la voile et, le 6 décembre, il atterrit à l'île de *Bohio*, ou *Haiti*, que les Catillans appelèrent tantôt "l'île Espagnole," tantôt la "petite Espagne," parce que l'aspect de cette île et son climat leur rappelaient la patrie. Colomb en prit possession le 12 décembre, en y élevant une très-grande croix, "principalement, dit-il, en signe de Jésus-Christ Notre-Seigneur et en l'honneur de la chrétienté."

Colomb voulut immédiatement se mettre en rapport avec les indigènes. Il y parvint, au bout de quelques jours, grâce à la bienveillance et aux bons procédés dont il usa à leur égard. L'île était partagée entre diverses tribus, et les tribus étaient gouvernées par des caciques. Plusieurs de ces chefs vinrent successivement visiter l'amiral. L'amiral recommandait toujours de les traiter avec la plus grande affabilité, comme s'ils étaient déjà chrétiens, "parce que ce sont, écrivait-il aux rois, les meilleures gens du monde, et surtout parce que j'ai une grande espérance en Notre Seigneur que vos Altesses les rendront tous chrétiens."

Pendant qu'il côtoyait les rives de l'île à la recherche de l'or, l'amiral reçut un message du Seigneur supérieur de la contrée, le grand Cacique Guacanagari, qui l'invitait à mener ses vaisseaux près de sa résidence, et lui envoyait de riches présents en or. Colomb se mettait en route vers l'est, lorsque, dans la nuit du 24 au 25 décembre, la négligence des officiers et des matelots de quart fit échouer la *Santa-Maria* sur un banc de sable. Colomb et ses marins tentèrent vainement de dégager le vaisseau, il était irrévocablement perdu. Mais le calme de la mer et le voisinage de la terre permirent d'opérer le sauvetage, non seulement des personnes, mais de tous les objets qui se trouvaient à bord. A la première nouvelle du naufrage, le cacique Guacanagari envoya une foule de ses gens pour aider au déchargement du navire ; lui-

même vint pour surveiller les opérations et pour consoler Colomb à qui il offrit tout ce qu'il possédait.

De tous les Indiens nul ne fut plus attaché à Colomb que le cacique Guacanagari. Ce jeune chef se distinguait des autres sauvages par son intelligence et par des manières graves et pleines de noblesse. Captivé par la grandeur de Colomb il lui voua une admiration et une sympathie profondes. Ces bonnes dispositions du chef du pays engagèrent Colomb à mettre à exécution un projet que lui suggéraient les circonstances où il se trouvait après son naufrage. Il n'avait plus, pour retourner en Europe, que la petite caravelle la *Nina*, car, au mépris de ses ordres formels, don Martin Alonzo Pinzo, capitaine de la *Pinta*, s'était séparé de lui et était allé ailleurs faire la traite de l'or pour son propre compte. Colomb résolut donc de laisser dans l'île une partie de son équipage, qui apprendrait la langue des naturels, leur enseignerait la religion chrétienne, et ramasserait de l'or pendant son retour en Espagne. Il construisit à cet effet une petite forteresse, qu'il munit d'artillerie, d'armes et de provisions abondantes. Il y laissa une garnison choisie parmi les hommes les plus solides et les mieux intentionnés de l'équipage, et les plaça sous le commandement de Diego de Arana, son parent, et de deux autres officiers. Ce premier noyau de colonie se composait de quarante-deux hommes. Colomb les recommanda à la protection du roi Guacanagari, et, avant de les quitter, leur adressa les avis les plus sages sur la conduite qu'ils devaient tenir entre eux et vis-à-vis des habitants de l'île. Guacanagari pleura en se séparant de l'amiral, qui le combla de présents et l'embrassa comme un frère.

Colomb était encore en vue de l'île lorsqu'il rencontra la *Pinta*, qu'un fort vent d'Est poussait vers la *Nina*. Pour des raisons faciles à concevoir, l'amiral parut accepter comme bonnes les raisons que le capitaine de la *Pinta* alléguait pour excuser sa désertion. C'eût été compromettre le succès de son expédition que d'entrer en lutte avec les frères Pinzon qui disposaient des navires et des équipages.

Colomb fit voile vers l'Europe, le vendredi 11 janvier. Au début la mer fut assez bonne, mais les variations du vent furent fréquentes. On avançait peu. Le 12 février, l'apparence du ciel et de la terre faisait présager une tempête. Elle éclata le soir avec une violence épouvantable. Toute manœuvre étant impossible, la *Nina* laissait aller au vent. La *Pinta*, que sa mâture avariée empêchait de lutter plus longtemps, se mit à fuir devant le vent, et elle disparut bientôt au milieu de l'ouragan. On la crut perdue, et ceux de la *Nina* se croyaient aussi perdus sans ressource. Le

jour avait succédé à la nuit, mais, au lieu de diminuer, la tempête semblait redoubler de violence. L'amiral n'avait pas quitté le pont, et il dirigeait personnellement le navire. Il proposa à l'équipage de faire un vœu, et de tirer au sort pour savoir lequel d'entre eux irait en pèlerinage à Sainte Marie de Guadeloupe. Le sort désigna l'amiral lui-même.

Quelques instants après en résolut encore un vœu ; cette fois le sort désigna le matelot Pedro Villa, pour aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, en Italie, Colomb se chargea de pourvoir aux frais de ce voyage. Le sort, jeté une troisième fois, désigna encore l'amiral pour aller à l'église Sainte-Claire, à Mogner, faire célébrer une messe et passer une nuit en prières devant le maître-autel. Enfin, on fit le vœu collectif d'aller processionnellement, pieds nus et en chemise, à l'église Notre-Dame la plus voisine de la terre où l'on aborderait.

Telle était l'horreur de cette tempête que Colomb, lui-même, sentait sa constance défaillir. Allait-il donc périr avant d'avoir pu porter à ses souverains la nouvelle de la découverte ?

Cependant le vent avait tourné à l'ouest. Le vendredi, 15 février, on signala une terre, que l'amiral reconnut être une des Açores ; mais telle était encore la force de l'ouragan que l'on ne pût atterrir avant le lundi, 18 février.

Les îles Açores appartenaient au roi de Portugal, qui, nous l'avons vu, s'était montré très hostile à l'égard de Colomb, et avait voulu empêcher son voyage. Le gouverneur de l'île, entrant dans les desseins de son maître, voulut s'emparer de la personne de Colomb, et il commença par arrêter et emprisonner une partie de l'équipage, qui, sitôt arrivé, s'était dirigée vers l'église Notre-Dame, suivant le vœu qu'on avait fait. Mais la fermeté et la prudence de l'amiral déjouèrent les tentatives perfides du gouverneur : et celui-ci dut lui rendre ses gens et le laisser aller en paix.

Mais l'amiral n'avait évité un danger que pour tomber dans un autre. Le 3 mars, au coucher du soleil, une bourrasque subite déchira toutes les voiles de la *Nina*, qu'elle faillit faire sombrer. Le soir, la tempête redoubla de fureur ; les éclairs sillonnaient le firmament, la pluie tombait à torrents, des lames formidables secouaient à les briser les membrures fatiguées de la malheureuse caravelle et paraissaient à chaque instant devoir l'engloutir. Dans cette extrémité, on eut encore recours au ciel, et l'on tira au sort pour savoir qui d'entre les marins irait en chemise, nu-pieds, à Notre-Dame de la Cinta, dans la province d'Huelva, et, pour la troisième fois, le sort désigna Christophe Colomb. En outre chacun

fit le vœu de jeûner au pain et à l'eau le premier samedi qui suivrait l'arrivée de la caravelle.

Vers minuit on aperçut la terre, mais sans pouvoir reconnaître dans quels parages on se trouvait. "Dieu les conserva jusqu'au jour," dit Las Casas. Ils virent alors devant eux le roc de Cintra, près du Tage. La mer se brisait avec violence sur les rochers de la côte. Il semblait humainement impossible que la *Nina* pût, au milieu de la tourmente, manœuvrer de manière à éviter les écueils que les vagues dérobaient aux regards des marins. Quand les habitants du pays virent la *Nina* entrer enfin dans le fleuve et s'avancer vers le mouillage de Rastello, ils accoururent en foule, regardant comme un miracle que le navire eût échappé à cette tempête.

Colomb se trouvait jeté ainsi sur les côtes du Portugal, dans le royaume de son ennemi, le roi Jean II. Mais, dès qu'il fut informé de la découverte, le roi du Portugal parut oublier ses anciens ressentiments : se joignit à son peuple pour rendre grâce à Dieu de ce grand événement et pour rendre hommage à Colomb. Il manda l'amiral près de lui, le reçut comme un prince du sang, et lui témoigna la plus haute considération et la plus grande affabilité. Quel que fût son dépit de voir l'Espagne profiter d'une entreprise que lui-même avait rejetée, il sut dissimuler toute impression désagréable et réprima le zèle par trop grand de certains conseillers qui lui proposaient tout simplement d'assassiner Colomb.

Colomb se rendit ensuite, sur l'invitation de la reine, au monastère de Saint-Antoine où elle se trouvait avec les premières dames de la cour. Elle aussi lui donna les plus grandes marques d'estime et sa curiosité féminine n'eut pas de satisfaction qu'elle ne lui eût fait raconter tous les détails de son voyage et de ses découvertes. Aussi était-il déjà nuit quand Colomb quitta le monastère.

Aussitôt qu'il fût de retour à son vaisseau, il fit lever l'ancre et mit le cap sur l'Espagne. Le vendredi, 15 mars, à midi, il arrivait à Palos.

Les habitants de cette ville n'ayant, après plus de sept mois, aucune nouvelle de ceux qui étaient partis avec le Génois, désespéraient de jamais les revoir. On les croyait à jamais perdus dans la mer *Ténébreuse*. Nous pouvons donc juger de la joie qui fit tressaillir tous les cœurs, quand on aperçut la *Nina*, remontant le fleuve, avec l'étendard de l'expédition à son mât. En un clin-d'œil la ville prit l'apparence des jours de fête : on sonnait les cloches, on tirait le canon, on parait les rues de draperies et de fleurs. Tout le peuple se trouvait sur le port pour recevoir Colomb et ses compagnons avec les mêmes honneurs qu'on aurait rendus au

roi. On alla immédiatement en procession solennelle à l'église, où tous s'unirent pour remercier Dieu d'avoir couronné d'un si heureux succès cette entreprise qu'on avait d'abord tant redoutée. Et pour rendre la joie parfaite, quelques heures seulement après l'arrivée de Colomb, on vit arriver la *Pinta* qui, elle aussi, avait pu échapper à la tempête. Les équipages des deux caravelles étaient au complet, et comme parmi les hommes laissés à Hispaniola aucun n'était natif de Palos, le bonheur des habitants était sans mélange.

Nous ne croyons pas hors de propos de signaler ici une coïncidence singulière que l'on remarque en comparant les principales dates du voyage de Colomb. On sait qu'une superstition insensée et tout à fait inexplicable chez des chrétiens, fait regarder comme un jour de malheur le vendredi jour de la Rédemption. Or, le vendredi fut pour Colomb un jour particulièrement fortuné.

Le vendredi 3 août, Colomb ouvre ses voiles.

Le vendredi 12 octobre, il découvre le Nouveau-Monde.

Le vendredi 4 janvier, il repart pour l'Espagne. Ce même jour la Providence ramène à lui la caravelle la *Pinta*.

Le vendredi 15 février, échappé à la tempête, il aperçoit les Açores.

Le vendredi 22 février, il recouvre son équipage, enlevé par les Portugais.

Le vendredi 15 mars, il rentre en triomphe à Palos.

La piété de Colomb ne lui permit pas de différer un instant l'accomplissement des vœux qu'on avait faits pendant la tempête. Tous les marins se rendirent d'abord en procession, nu-pieds et en chemise, à Notre-Dame de la Rabida, et l'ami de Colomb, le Père Juan Perez, qui avait célébré la messe solennelle pour l'embarquement, célébra la messe solennelle d'actions de grâces au retour. Colomb fit ensuite avec une religieuse ferveur les trois pèlerinages que la Providence l'avait chargé d'accomplir au nom de tous.

En arrivant, il s'était empressé d'expédier à ses souverains l'heureuse nouvelle de la découverte et un résumé de son voyage. Il leur conseillait de faire hommage au Saint-Siège des terres nouvellement découvertes, et de faire définir par le Souverain Pontife la répartition des terres à découvrir entre l'Espagne et le Portugal. Après quelques jours passés dans la retraite et les exercices de piété auprès de ses amis les bons pères franciscains, il se rendit à Séville pour y attendre la réponse des rois. Cette réponse arriva bientôt. Les souverains l'invitaient à se rendre le plus tôt possible à Barcelone, où était la cour. Sur cette royale invitation, Colomb se mit en route avec ses marins et les sept Indiens qu'il avait amenés avec lui. En tête du cortège, l'étendard

royal de l'expédition était porté par un pilote entouré d'une garde d'honneur. Puis venaient les marins, portant des objets apportés du Nouveau-Monde, des fruits, des arbustes inconnus, des armes sauvages, des couronnes d'or et de plumes, des oiseaux vivants, des animaux empaillés, etc. On voyait ensuite les sept Indiens, parés de leurs ornements nationaux, puis l'état-major de l'expédition, et enfin l'amiral lui-même, à cheval, et revêtu des insignes de ses dignités. La renommée avait déjà porté dans tout le royaume la nouvelle de la découverte. On accourait en foule sur le passage de Colomb, et son voyage de Séville à Barcelone fut une ovation triomphale dont l'éclat ne fut surpassé que par la splendeur de la réception qui l'attendait. Une grande partie de la population de Barcelone, l'élite de la jeunesse et une députation de la cour vinrent au-devant de lui et le conduisirent en grande pompe vers la salle immense où, les rois, entourés d'une Cour brillante, étaient assis sur leurs trônes. A l'entrée de Colomb, les souverains se levèrent et firent un mouvement en avant comme pour aller au-devant de lui. Comme l'amiral allait, suivant l'étiquette, fléchir le genou, ils l'en empêchèrent et le firent asseoir sur un siège placé près d'eux. "Don Christophe Colomb, dit Isabelle, couvrez-vous devant vos rois et asseyez-vous près d'eux, amiral de l'Océan et vice-roi du Nouveau-Monde!" Et la reine ne s'assit qu'après que Colomb se fût couvert comme un grand d'Espagne, et se fût assis le premier. Après l'avoir complimenté, les rois l'invitèrent à faire le récit de la découverte. On imagine facilement avec quelle attention religieuse fut écouté ce discours où Colomb raconta les divers incidents de son merveilleux voyage. Avec une grande simplicité et une noble dignité, il fit voir les bénédictions que le ciel avait répandues sur son entreprise, les avantages immenses que l'Espagne allait retirer de cette découverte et principalement l'accroissement du royaume du Christ qui allait en être l'heureuse conséquence. "A la fin de ce discours, dit M. de Lorgues, une émotion indescriptible, mêlée d'attendrissement, d'admiration, saisit l'assemblée. L'enthousiasme fit explosion. Soudain, par un irrésistible entraînement, la reine, le roi, la cour, le peuple, se jetant à genoux, lèvent les mains au ciel, louant Dieu, et versant avec Colomb des larmes de bonheur. Au même instant retentit le chant de la victoire, le triomphal *Te Deum*, entonné par les choristes de la chapelle royale. La grande voix du peuple leur répond, et va se prolongeant au dehors, dans la foule, par toute la cité, au milieu de telles délices que les âmes chrétiennes, suivant le vénérable évêque de Chiapa, en ressentaient un avant goût des joies du paradis."

La nouvelle de la découverte était déjà parvenue chez tous les peuples voisins et avait été accueillie partout avec une profonde émotion. Le célèbre Sébastien Cabot, alors à la cour d'Angleterre, avoue que cette découverte y fut considérée comme une œuvre plutôt divine qu'humaine. Mais ce fut à Rome que l'heureuse nouvelle causa le plus de joie. Le Souverain Pontife manifesta publiquement son allégresse. Le Saint Siège apprécia parfaitement le mérite extraordinaire de Colomb, et le caractère surnaturel de sa mission. Suivant le conseil du grand navigateur, les rois catholiques avaient demandé au Souverain Pontife Alexandre VI, de leur octroyer par une bulle la donation des terres découvertes et à découvrir au couchant. Or déjà le Portugal avait obtenu un privilège pour ses découvertes. Il s'agissait donc d'établir une ligne de démarcation qui rendit impossible tout conflit entre les deux puissances ; il s'agissait de définir où finissait l'Orient, où commençait l'Occident. Or, Colomb avait désigné où devait passer cette ligne de division, et les rois avaient communiqué au Saint-Siège les notes écrites par l'amiral. Le Saint-Siège adopta entièrement les vues de Colomb, et, dans la bulle du 4 mai 1494, il fixa, comme limite entre les prétentions rivales de l'Espagne et du Portugal, une ligne partant du pôle boréal, passant à une moyenne de cent lieues à l'ouest des Açores et des îles du cap Vert, et se continuant à travers l'Océan jusqu'au pôle antarctique. Il serait trop long de rapporter ici l'excellent commentaire dans lequel M. de Lorgues fait voir la merveilleuse précision de cette ligne qui passait dans la seule distance où ne se trouvait pas de terre habitable d'où pût naître une contestation.

Dans cette même bulle du 4 mai, le pape donne à Colomb un témoignage solennel de son estime. Il ne se borne pas à l'appeler fils bien aimé, il le reconnaît pleinement digne de cette mission—*virum utique dignum, et plurimum commendandum, ac tanto negotio aptum.*

Cependant Colomb continuait à recevoir en Espagne des hommages et des honneurs inusités. Les rois le traitaient avec une extrême déférence. La reine lui permit d'écarteler dans son blason les armes royales de Castille et de Léon.

Le grand cardinal d'Espagne, Mendoza, donna à son intention un banquet magnifique, où il le fit servir sous un dais, comme un souverain, à plats couverts, suivant l'étiquette royale, le traitant en un mot d'après son titre de vice-roi. C'est à ce banquet qu'on a rattaché l'anecdote de l'œuf, répétée par une foule d'écrivains. L'un des convives, dit-on, lui ayant demandé s'il pensait

qu'à son défaut personne n'eût pu découvrir l'Inde, Colomb se fit apporter un œuf, et proposa de le faire tenir debout sur la table. Et comme personne n'en venait à bout, il prit l'œuf, et l'appuyant assez fort pour en briser l'extrémité, le fit tenir d'aplomb sur le bout aplati. M. de Lorgues s'élève vertement contre le crédit qu'on a donné à cette historiette. " Elle ne prouve rien, dit-il, et n'explique pas d'avantage. Ce n'est point en cassant par le bout un œuf, quand loyalement il s'agissait de le maintenir en équilibre, que l'amiral démontrait la cause de la découverte." Une pareille facétie est certainement incompatible avec la dignité des personnes auxquels on l'attribue, et avec l'étiquette sévère qui régnait à la cour d'Espagne. Enfin, aucun des historiens espagnols n'a raconté cette histoire qui est d'origine italienne et qui a été attribuée aussi à l'architecte Brunellesco.

Les justes honneurs qu'on lui décernait, la faveur dont il était l'objet auprès des rois, des nobles et du peuple, l'empressement qu'on manifestait à seconder ses projets de découverte et de colonisation, tout cela pouvait bien faire croire à Colomb que l'heure du triomphe et de la récompense était venue pour lui, qu'il allait être payé au centuple de ses peines et de ses travaux, et qu'il allait voir enfin la réalisation de ses projets et de ses espérances grandioses.

Vrai chrétien, Colomb recevait sans s'enorgueillir les hommages qu'on lui rendait, et il rapportait à Dieu seul toute la gloire de son œuvre. Disciple fervent de Jésus crucifié, il devait, au milieu des honneurs, se rappeler que notre divin Maître voulut aussi avoir un triomphe ici-bas, mais que ce fut à la veille du jour fixé pour sa passion, pour les douleurs et les ignominies de la croix.

JOSEPH DESROSIERS.

JOINVILLE

A l'automne de treize cent neuf le sire de Joinville, qui avait alors quatre-vingt-cinq ans bien sonnés, résolut de céder aux instances de la reine de Navarre et de son fils (depuis Louis-le-Hutin) et d'utiliser ses derniers beaux jours en écrivant les *grandes chevaleries et les faits et gestes du roi St. Louis* leur père et son *bon seigneur*. Ce n'est pas, comme on le voit, la maturité qui manque à l'historien dont nous essayons d'analyser l'ouvrage, il est plus qu'octogénaire ; un autre défaut semble plus à redouter, le charme de la forme qu'on n'est guère en droit d'attendre d'une main fatiguée et d'une ardeur qui tombe et s'éteint. Car enfin : Passe encore de conter, mais écrire, à cet âge ! penserait-on volontiers. On penserait très mal : Joinville a conservé, sous les cheveux blancs, une imagination jeune et toute en fleurs, et un cœur chaud dont l'émotion est communicative. Aimable vieillard, il retrace avec amour un glorieux passé, mais sans sévérité morose pour le présent, sans comparaisons dédaigneuses, sans parallèles offensants ; il conte abondamment avec ce génie particulier à l'âge avancé, qui revoit avec une lucidité singulière les années de la jeunesse dans les jours qui avoisinent le trépas ; il est rempli d'épisodes, gonflé d'incidents ; laissez-le dire, il ne sera du moins jamais ennuyeux. Il aime son sujet, il le possède et il en est possédé, il l'a redit tant de fois à la cour de France devant les princes, à ses petits enfants, à ses vieux compagnons d'armes, aux ménestrels de passage au foyer hospitalier de Joinville.

On s'étonnera peut-être de trouver au sein du moyen âge, au fond de manoirs gothiques des nobles chevaliers dont la main couverte de fer sait encore tenir une plume sans déchirer le vélin. Nous avouons que ce n'est guère en rapport avec la légende obligatoire d'obscurantisme que les romanciers appliquent par tradition à cette époque. Un Charlemagne qui meurt en travaillant à con-

cilier le texte de la Vulgate avec le texte hébreu de la Bible, ne fait guère leur affaire ; il faut qu'il ne sache pas écrire son nom et en soit réduit à se servir du pommeau de son épée pour signer ses actes. Ville-Hardouin et Joinville les gênent bien davantage encore : deux chevaliers, deux croisés réfractaires à la loi d'ignorance et qui se permettent de mériter le titre de pères de la langue française : cela nuit à la couleur locale et dérange toutes les conventions. Il n'en est pas moins vrai que deux des meilleurs épées de la France se sont taillées en plume, et qu'elles ont donné à notre langue cette allure ferme, droite et toute militaire qui la distingue si particulièrement. C'est à eux, croyons-nous, et à toute cette glorieuse lignée batailleuse et littéraire qui compte François I^{er}, Henri Quatre et le grand Condé dans ses rangs, qu'elle doit ces images, ces tournures, ces expressions, ce génie propre enfin qui dénotent à chaque mot un peuple soldat de goût et d'instinct.

Cependant pour nous montrer conciliant, nous accordons tout d'abord, si l'on y tient, que Joinville n'a pas écrit ; il a dicté : "Moi, Jehan sire de Joinville, fais écrire," dit-il, au début de son œuvre. Cette circonstance est à noter et elle influence sérieusement la forme et la couleur du récit. L'on sent en effet à la chaleur du style qu'il parle devant un petit auditoire de clercs et de familiers avides de l'entendre et qui ne se lassent pas de ses digressions, qu'il émeut et transporte par le récit de ses batailles pendant que lui-même revit un instant de son jeune héroïsme.

Il parle avec abandon et se laisse aller à son sujet et aux impressions de son heureuse nature et, sans qu'il paraisse s'en douter, il nous raconte de la manière la plus attachante et la plus originale l'histoire de son héros. Il ne faudrait pas croire pourtant que l'art manque à son récit ; il y est très grand au contraire, mais si bien dissimulé, si bien fondu qu'il semble être devenu une seconde nature. Joinville, sans s'être formé sur les modèles grecs et romains, avait cependant une sorte d'éducation littéraire acquise dans la fréquentation de la plus belle société d'alors. La charge de sénéchal était héréditaire dans sa famille et, tout en "*découpant* et "*tranchant* devant le comte Thibaut, il s'était formé à l'art de la conversation élégante et spirituelle. Thibaut chantait ; Joinville, moins ardent mais d'un esprit délié et enjoué, eut le grand talent de conter.

On voit qu'après tout les cours de cette époque n'étaient pas complètement dénués de mérite et de distinction ; et l'Académie elle-même désertait son cénacle pour assister à une de ces réunions de saint Louis, où le grand Thomas d'Aquin jetait sur la politique et sur la religion ses aperçus pleins de lumière et de révéla-

tion ; où l'échevin Boyleau discutait les Etablissements et les Métiers, où le malin Joinville torturait plaisamment le grave docteur Sorbon, confesseur du roi, vainement défendu par la charité de son pénitent. Oui, l'Académie, encore aujourd'hui, aurait beaucoup à y apprendre. Notre sénéchal acheva de s'y former sous l'influence de trois excellents maîtres : la bonne compagnie, le travail et la vertu. Ils ne purent le garder de toute imperfection et lui donner les connaissances et la critique qui n'étaient pas de cette époque, mais ils firent germer et fleurir les heureuses qualités qui donnent à son ouvrage tant de charme et d'attrait. S'il resta crédule et ignorant de bien des choses que nous prisons trop aujourd'hui, du moins il eut cette noble simplicité, cette sincérité et cet entrain qui sont admirés de tous les temps et très rarement atteints par les plus habiles et les mieux doués.

Il fut simple jusqu'à la naïveté : neuf et candide comme un enfant, mais comme un enfant d'infiniment d'esprit. Il était Champenois et il donne parfois raison au proverbe : Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent : pourtant il n'appartient pas à la race de ceux de Panurge. La causticité gauloise, la saillie vive et imprévue lui partent tout à coup en dépit de sa charité chrétienne et du sérieux de l'âge et de son sujet. Mais, dans son badinage comme dans sa gravité, nulle recherche de l'effet, nulle prétention dans le fond ou dans la forme, nulle vanterie militaire, nul propos soldatesque. Il ne cache pas plus ses larmes que ses joies, mais sans nul désir d'étaler son deuil ou de raffiner sur son contentement : et s'il pleure, ce n'est pas comme le larmoyant Enée, mais comme Achille et Hector, et ce sont de généreuses larmes qu'il verse sans honte comme sans faiblesse, comme il convient à un guerrier. Toujours sincère sans que vous le lui demandiez, il vous dira également "*le grand émoi et la grande peur qu'il a eus,*" et nous l'en admirons davantage. Ne rien sentir devant la mort est d'un stupide, l'affronter est d'un brave, en triompher est d'un chrétien. Il écrit aux confins de l'existence, il dit la vérité aux hommes et aux choses sans complaisance comme sans aigreur, jamais sans charité et sans indulgence cependant. S'il rit volontiers de ces fanfarons qui taillent les ennemis par centaines dans les loisirs du camp et qu'il a vus ensuite saisis d'une belle peur détalant devant l'ennemi "*comme des bobans,*" il se garde de répéter leurs noms et ceux de bien d'autres dont il connaît la secrète histoire. Nous aimons cette réserve, elle sent l'honnête homme et le cœur bien placé. Rien ne nous semble plus odieux que cette avidité, si commune de nos jours, pour les médisances et les traits de malice semés dans les mémoires et les chroniques sans profit

pour l'histoire ; elle dénote une curiosité malsaine et un besoin de dénigrer et d'humilier qui n'appartient qu'à des âmes orgueilleuses et vilaines.

Un livre est un ami avec qui l'on cause : il faut plaindre ceux qui peuvent se plaire au commerce des esprits enfiellés et haineux, s'intéresser aux calomnies et écouter les propos indécents. Dans les livres comme partout, il faut aimer la bonne compagnie. Le goût semble s'en perdre de nos jours, nous le regrettons : cette indécatesse de l'esprit trahit un dangereux état des cœurs.

La religion et l'honnêteté préservèrent notre historien de ce défaut ; on peut l'écouter toujours, sa parole monte de son cœur à ses lèvres en accents toujours généreux. Et c'est cette droiture et cette conviction qui donnent à son style tant de relief et de couleur : il dit les choses comme il les sent, avec la soudaine émotion qui le frappe, sans esprit d'après coup ni refonte de sentiment. A plus de quatre-vingts ans il a conservé toute la naïveté de ses surprises et de ses enchantements : "Tout est nouveau pour lui, dit M. Villemain, on dirait que les objets sont nés dans le monde le jour où il les a vus."

Qu'avons-nous donc tant appris pour que les choses ne nous inspirent plus ce vivant intérêt et que tout semble flétri et ennuyant ?

Le fruits de l'arbre de la science du mal sont acrés et mordants, ils détruisent le goût et tout devient fade et sans saveur pour ceux qui y ont goûté. Ne serait-ce pas là le secret des succès obtenus par la littérature épiciée et la poésie épileptique de nos jours : tout cela finit par la frénésie. On refait avec de l'alcool le champagne du bon Joinville ; nous préférons le naturel produit du cru. Le vrai et le naturel seuls sont toujours aimables, seuls ils satisfont toujours le cœur en délassant l'esprit. C'est là le grand mérite du sénéchal ; mais, en lui accordant une louange méritée, ne soyons pas ingrats envers l'époque chrétienne où il a vécu et à laquelle il doit tant, ni surtout envers celui qui, par ses exemples et son influence heureuse plus qu'encore par ses paroles, contribua le plus à le former, envers le saint roi de France, son maître et son ami.

Du jour où il le connut, Louis IX s'attacha à ce jeune homme ; c'était au commencement de la septième croisade : Joinville avait alors vingt-cinq ans et était dans tout l'éclat de ses brillantes qualités. Jeune, magnifique, ouvert et enjoué, peu fait pour les grands horizons, mais d'un admirable bon sens pratique, on lui pardonnait des allures un peu hautaines et présomptueuses dont l'âge et l'expérience devaient bientôt le guérir. Joinville aimait

l'éclat et le succès : il était singulièrement jaloux d'être trouvé "*bien disant et bien faisant,*" et apprécié comme *galant homme*. On y attachait alors une si noble signification qu'il faut le lui pardonner. Ce galant chevalier réunissait toutes les vertus et perfections de son état, intrépide jusqu'à l'héroïsme, loyal comme son épée, il réussissait à tout et couronnait par la grâce des manières ce glorieux ensemble. Rien d'étonnant dès lors que saint Louis et surtout Joinville aient tant prisé la "*prud'homie,*" sans l'entendre absolument de la même manière. Saint Louis l'éleva jusqu'à la sainteté ; le sénéchal, qui resta plus mondain et dont le cœur ne fut jamais si grand que celui de son maître, en prit assez pour mériter le nom du "*bon Joinville,*" que l'histoire lui a conservé. Joinville fut donc galant chevalier et, même sans s'en douter, galant écrivain, tant il apportait de bonne grâce à tout. Pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur son ouvrage et d'en faire une courte analyse.

Il l'a divisé en deux parties : la première est consacrée aux anecdotes et aux récits des vertus du saint roi : (c'est probablement une partie de sa déposition devant les évêques qui avaient instruit la cause du saint au commencement du quatorzième siècle) ; la seconde est tout entière remplie par son voyage d'outre-mer, ses travaux au retour, sa seconde croisade et sa mort.

L'histoire de Joinville commence donc au mois d'août 1248 ; il répond à l'appel de saint Louis, quoiqu'il ne soit pas son "*homme.*" et se dispose à l'expédition en réglant ses affaires et en pérégrinant à Blécourt et à Saint-Urbain, mais au retour il n'ose "*revenir vers Joinville, ni même y retourner ses yeux : pour ce que le cueur m'at-tendrit du biau chatel que je laissai et de mes deux enfants,*" comme il le dit naïvement.

Il descend la Saône et le Rhône pour aller rejoindre le roi à Marseille, c'est là que l'on s'embarque : "*au mois d'aoúst, entrâmes en nef à la roche de Marseille,..... quand les chevaux furent ens, notre mestre notonnier escria à ses notonniers : " est parée votre besoigne ? " Sire, viennent les clerks et les provères (prêtres). Maintenant qu'ils furent venus, il leur cria : " Chantez de par Dieu ! et ils s'escrièrent tous à une voix : " Veni Creator Spiritus." Et il s'escria à ses notonniers : " Faites voile de par Dieu ! et ils si firent. Et en brief le vent se fêrit aux voilles et nous tollit la vue de la terre que nous ne vimes que Ciel et yaue et chacun jour nous esloigna des païs où nous avions été nés. Et ces choses nous montré-je que celi est bien fol et hardi qui se ose mettre en tel péril en péchié mortel, car l'on s'endort le soir là où l'on ne scet si l'on se trouvera au fond de la mer. En la mer*

“ nous avint une fière merveille, etc.” Voilà tout Joinville et voilà aussi son beau siècle, on s'embarque pour Dieu après s'être confessé, de tous les coins du ciel de douces figures d'amis et de patrons vous suivent et vous encouragent, le surnaturel vous entoure de toutes parts et vous met en commerce continuuel avec le ciel. Quelle consolation et quelle force n'y trouvait-on pas. Et ce fut ainsi longtemps.

Lorsqu'en 1535 le Breton Cartier remonta le plus beau des fleuves de l'Amérique, il en bénit Dieu et saint Laurent dont c'était la fête, et il confia aux saints du ciel la garde de toutes les îles qu'il rencontra et de tous les rivages où il aborda. Toute l'Eglise triomphante sembla descendre avec amour vers cette nouvelle France et en occupa tous les recoins, villes, ports, bourgades, hameaux, jusqu'aux simples villages, jusqu'aux rues à peine tracées. C'est que l'on croyait alors que les grands hommes dont le culte est le plus sacré et la mémoire la plus utile, sont les saints parce que leur bienfaisance leur survit et que leur protection est immortelle.

Ainsi pensaient ces âges tout saturés de christianisme, ainsi avaient pensé Joinville et son roi. Et Dieu “ oncques ne leur faillit.” Le sénéchal put s'en convaincre dès Chypre, où ses ressources se trouvèrent si complètement épuisées qu'il lui eut été impossible de continuer si le roi n'était venu généreusement à son secours.

Devant Damiette “ plus grande grâce encore nous fit Notre-Seigneur,” la ville fut emportée d'un seul assaut sans qu'on eût besoin de l'affamer. Mais les dangers s'accroissent, les Bédouins harcèlent l'armée, ils entrent de nuit dans le camp et massacrent les sentinelles. On marche cependant sur le Caire, mais un bras du Nil vient tout tout à coup leur barrer le passage : des nuées d'ennemis fondent de toutes parts sur eux et leur lancent le feu grégeois “ qui venait devant lui gros comme un tonnel de verjus et “ faisait tel bruit, qu'il semblait que ce fut la foudre du ciel.” Le premier moment d'effroi fut grand : saint Louis, les bras au ciel, criait au Seigneur : “ Beau sire Dieu, sauvez ma gent !” Enfin le canal fut traversé, grâce à un gué qui fut indiqué par un Bédouin, et alors commença la série des victoires glorieuses mais stériles qui épuisèrent promptement la vaillante armée. Entraînés par le fougueux comte d'Artois, on marche en avant sans écouter les chevaliers du Temple qui connaissent mieux leur ennemi, et que le roi a mis à l'avant garde : D'Artois pousse jusqu'à la Massoure, s'y jette imprudemment et est assailli par une grêle de pierres, de poutres et de traits de toutes sortes qui tombent de tous les toits. Il succombe avec une grande partie de ses compagnons : tandis que

Joinville, dans une position moins glorieuse mais presque aussi périlleuse, garde un petit pont pour protéger la retraite de l'armée et invoque bien fort saint Jacques : " Beau sire saint Jacques, que j'ai requis, aidez-moi et secourez à besoin." Sa prière est exaucée, le secours arrive, le roi apparaît sur les hauteurs avec toute sa grande bataille, les trompettes, les étendards ! oncques ne vit-on si bel homme armé, car il paraissait dessus toute sa gent, dès les épaules, un heaume doré en son chef, une espée d'Allemagne en sa main." La foi et l'enthousiasme renaissent, on revient à la charge, on combat corps à corps à coups de masse et d'épée : c'est une belle apertisse d'armes pour Joinville, qui n'abandonne pas un instant son poste d'honneur, et Dieu sait le nombre de mécréants qu'il envoie se faire guérir " à leur seigneur Mahomet." Il rit de bon cœur aux plaisanteries de son bon compagnon le comte de Soissons, qui lui crie : " Sénéchal, laissons-leur cette canaille, par la coeufe-Dieu, encore parlerons-nous de cette journée dans la chambre des dames !" Et de quoi se désespérer après tout, il n'était blessé qu'en cinq endroits et son cheval en quinze ! Voilà bien la gaieté française dans son plus héroïque éclat. D'autres siècles amenèrent d'autres soldats au milieu de ces plaines de l'Egypte, des souffrances aussi terribles, la soif, la peste, les Mameloucks, les assaillirent, et l'amour de la patrie n'était pas suffisant pour les soutenir dans une telle lutte. En vain Bonaparte leur représentait qu'en ces mêmes contrées les Romains avaient mangé leurs sacs de cuir ! " Général, disait une voix, ils n'en avaient pas, vos Romains !" Et de rire, le général plus fort que les autres. Et l'on se soutenait par l'entraîn et la verve. Hélas ! on n'avait plus pour la plupart, la source de tout courage, la foi ; le même esprit n'animait plus les cœurs : dans sa proclamation Bonaparte avait recommandé d'honorer Mahomet en Egypte, comme on avait fait de Jésus-Christ en Italie, et promis qu'on serait glorieux comme les anciens. Saint Louis, avant la Massoure, avait assuré ses guerriers que leur sort était digne d'envie, parce qu'ils combattaient pour la plus juste des causes, la vérité ; que s'ils mouraient, ils iraient au ciel ; s'ils vivaient le souvenir de ces grands jours serait leur orgueil et leur consolation. La bataille des Pyramides, les travaux de l'Institut d'Egypte, ont honoré la France, ont-ils plus avancé la civilisation, plus glorifié la patrie que la Massoure et le généreux vaincu et prisonnier des musulmans. Nous ne le croyons pas ; les croisades, encore qu'elles ne le cherchassent pas, ont sauvé l'Europe de l'invasion musulmane qui couvait sourdement au fond des sables de l'Arabie, aux frontières de l'Inde et de l'Egypte, et qui allaient inonder le monde au cri d'Allah et du

faux prophète, si le cri de "Dieu le veut!" répété dans huit héroïques expéditions, ne l'eut étouffé. Que serait devenue l'Europe, si les Turcs l'avaient envahie deux siècles plus tôt entraînant avec eux tout le monde barbare? Les croisades ont rendu possibles les victoires de l'Europe centrale dans la vallée du Danube et sauvé la civilisation. Elles ont préparé dans la fraternité du champ de bataille et la communauté des dangers et des souffrances, l'égalité chrétienne, impossible aux siècles féodaux, et ajouté aux connaissances, aux arts, aux sciences, à la littérature même, autant que les siècles les plus vantés. Les hommes crurent avoir échoué; Dieu donna le succès imprévu et non cherché, tant la meilleure politique est encore de ne travailler qu'aux intérêts de sa gloire.

C'était celle de saint Louis, la seule qu'il écouta sans égard pour lui-même, son repos, et son bonheur; aussi ses succès ne l'enflèrent-ils pas plus que ses revers ne l'abattirent: la bataille de la Massoure n'avait conquis que le champ de bataille, les fléaux de toutes sortes achevèrent d'épuiser l'armée, il fallut faire retraite vers Damiette. Ce fut un grand crève-cœur pour tous ces braves; un d'eux, Jacques de Castel, ne put le supporter; il fondit seul sur les Sarrasins, "qui le mirent en la compagnie de Dieu, au nombre des martyrs." Le roi, malade, aurait pu retourner par les galères; on ne manqua pas de lui faire valoir la raison d'Etat, la nécessité d'aller en avant préparer la retraite. Il resta à l'arrière-garde, il crut que c'était là qu'on organisait vraiment la retraite, en relevant le moral de tous par l'exemple de l'énergie et du dévouement. Son chevalier, Geoffroy de Sergnies, le défendit seul contre les bandes de Bédouins qui venaient l'assaillir, "tout ainsi qu'un bon serviteur défend des mouches le hanap de son maître." Il eut choisi les galères, l'armée était perdue et il n'eut pas échappé: Joinville en fit l'expérience; il avait préféré revenir par eau à cause de ses souffrances: son navire fut arrêté par la flotte du soudan, il n'eut que le temps de jeter à l'eau ses bijoux et pierreries, et de se demander lequel valait mieux de descendre à terre avec la pleine certitude d'être massacré par les Bédouins qui couvraient la rive, ou de se rendre au soudan sans espoir d'un meilleur sort? Un de ses domestiques ouvrit pourtant un troisième conseil: c'était de se laisser noyer tous ensemble par les galères ennemies, "pour s'en aller en même temps en Paradis." "Nous ne le crûmes pas, dit Joinville, qui maintenant semble en avoir quelque regret. Il préféra suivre le premier avis, descendit à terre et fut immédiatement entouré par les Bédouins avec des cris de mort. Un d'eux qui le reconnaît se jette à lui, le tient embrassé et le protège contre les coups en criant: "Cousin le roi, Cousin le roi!"

Joinville qui n'entend rien aux restrictions mentales, n'a rien de plus pressé, lorsqu'il est conduit au soudan, que de dire que ce n'est pas vrai, au moins pour le roi de France : mais qu'il est cousin de l'empereur d'Allemagne. Le soudan ne l'en estime et ne l'en aime que mieux, et il est rendu à saint Louis et à la joie de toute l'armée prisonnière.

Pendant ce temps, la reine demeurée à Damiette apprend, au milieu de ses couches, la triste nouvelle, et s'attend à chaque instant à voir les Mameloucks envahir sa retraite. Elle appelle un chevalier octogénaire dans sa tente, s'agenouille devant lui et lui fait cette admirable requête : " Je vous demande par la foi que vous m'avez baillée que si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupez la tête avant qu'ils ne me prennent." A quoi le chevalier répondit incontinent : " Madame, j'y pensais." Comme l'héroïsme était naturel à ces âmes nourries de foi, de noblesse et d'honneur. Marguerite de Provence prouva ce jour-là qu'elle était digne d'être l'épouse de saint Louis.

Enfin les négociations pour la paix commencent ; le roi donne dix mille besans d'or pour son armée, mais, " parce qu'un roi de France ne se rachète pas avec de l'argent," il livre Damiette pour sa rançon : le soudan s'étonne de tant de noble fierté : " Par ma foi, large est le Franc, il ne barguine pas !" et pour ne pas se laisser vaincre en générosité il remet un cinquième de la rançon. Ils allaient être mis en liberté, quand éclate une soudaine révolution de palais : le soudan est massacré, un de ses meurtriers couverts de sang s'élançait vers le roi en lui criant : " Fais-moi chevalier, ou tu es mort !" — Fais-toi chrétien, je te ferai chevalier !" répond l'impassible monarque. Le reste des prisonniers est entassé sur des galères, et une trentaine des plus furieux se jettent sur eux et commencent le carnage. Les malheureux se croient arrivés à leurs derniers moments et se pressent aux pieds d'un Père de la merci qui ne peut entendre toutes les confessions : Joinville s'examine aussi et ne se trouvant pas un seul péché, va tout bonnement s'agenouiller devant un des meurtriers " comme sainte Agnès." Il est épargné sans bien savoir pourquoi, et soulage le Père de la merci d'une partie de sa besogne ; un chevalier, qui n'en peut être entendu, se confesse à lui et il lui donne l'absolution " en tel pouvoir que Dieu le lui a donné." Quand il se leva de là ajoute-t-il naïvement, il ne se souvint de rien de ce qui lui avait été dit.

Après mille nouvelles avanies, ils se voient enfin mis en liberté : mais saint Louis ni ses chevaliers ne veulent en jouir en égoïstes, ils ne croient pas avoir satisfait à leur conscience et

accompli leur vœu, ils veulent d'ailleurs veiller à l'exécution du traité, et ils passent en Palestine secourir les chrétiens et relever leur courage. Pendant deux années le roi se condamne à vivre éloigné de sa famille, occupé de son œuvre de réparation, sans pompe et sans éclat. Dès les premiers mois une grande opposition, causée par l'ennui de ce genre de vie, se manifeste parmi ses compagnons ; aux premiers signes de dissentiment, Louis IX rassemble son conseil : tous, excepté le comte de Jaffa, se prononcent pour le retour : Joinville qui comprend le sort réservé au " menu peuple " de l'armée s'il exécute précipitamment le départ, défend généreusement l'avis du comte contre tous au risque d'être appelé : " *poulain*". (habitant de la Pouille établi en Palestine). " Poulain, soit, dit-il gaiement, cela vaud mieux que *roussin écauré*. Le roi lève la séance sans se prononcer, à table il évite de s'adresser à Joinville comme il le faisait d'ordinaire, et le pauvre sénéchal dîne assez tristement croyant avoir déplu. Après le repas, il va à la fenêtre rêver à l'avenir, lorsque tout à coup deux mains s'abaissent doucement sur ses yeux et les ferment : il n'avait pas l'humeur au jeu et il crie assez vivement qu'on le laisse tranquille, mais il reconnaît bientôt le roi à une émeraude qu'il porte au doigt. Louis le plaisante aimablement d'oser, lui, jeune homme, contredire les gens âgés et sages : mais finit par lui avouer que lui seul a deviné le cœur de son roi, qu'il va rester en Palestine. Ces deux années furent fécondes en résultats et le roi ne se reposa guère : Joinville laisse percer un peu d'ennui malgré ses chasses à un animal " nommé gazelle " et quelques bons tours joués aux chevaliers du Temple. Mais une triste nouvelle est tout à coup apportée au roi ; la régente Blanche de Castille est morte ; pendant deux jours le prince inconsolable ne veut recevoir personne ; le troisième, il envoie chercher Joinville et, sitôt qu'il l'aperçoit, il lui tend les bras avec ce cri : " Sénéchal, ma mère est morte !" comme cette douleur est poignante dans sa simplicité. La reine pleure aussi, mais Joinville, qui sait l'antipathie que sa belle-mère lui avait souvent marquée, ne croit que médiocrement à la sincérité de ses larmes et ne le lui cache pas : " On dit vrai, qu'il ne faut femme croire, car c'était la femme que plus vous haïtiez et vous en menez tel deuil !" " Aussi n'est-ce pas pour la reine que je pleure, répond naïvement Marguerite, mais parce que je vois Monseigneur pleurer et ma fille restée seule aux mains des hommes." Le retour fut bientôt décidé, et le roi fit remarquer que l'on partait justement le jour de sa naissance : " Et de votre renaissance, reprit vivement le sénéchal, car c'est renaître que sortir de semblable pays."

En mer de nouvelles tempêtes, de nouvelles infortunes vinrent les assaillir : leur navire alla heurter contre un banc de sable devant Chypre ; la quille s'entr'ouvrit, le naufrage devint imminent. Tout le monde s'empressa alors de crier au roi de mettre sa personne en sûreté et de passer sur un autre navire, il refuse de quitter le bord jusqu'à ce que tous jusqu'au dernier soient en sûreté. Cinq fois, Joinville le vit sacrifier sa vie pour ceux dont il était le roi et le père ; pour lui, il eut une belle frayeur ; il croyait à chaque instant sombrer : un de ses écuyers lui jeta une pelisse sur le dos afin qu'il ne s'enrhumât pas au moins au fond de l'eau. Cette naïveté le dérida encore à deux doigts de la mort. Enfin Dieu vint au secours de cette irrémédiable bonne humeur, ils échappèrent, mais pour tomber dans un autre danger. Après l'eau, le feu ; un incendie se déclara à bord sur le soir et, depuis ce jour, le roi refusa de se coucher avant que tous les feux ne fussent éteints et que tout le monde ne fut endormi. Enfin les côtes de France s'élevèrent peu à peu à l'horizon, le roi retourna à ses soucis de monarque et d'administrateur, pendant que Joinville, qui n'avait pas eu de Blanche de Castille à diriger ses affaires, y mettait un peu d'ordre et réparait les torts qu'avaient causés son absence. Souvent il revint à la cour de France visiter le saint roi son ami, maintes fois il s'assit près de lui au chêne de Vincennes pour rendre justice "à tout venant :". Aussi que de belles histoires, que de charmantes conversations le chroniqueur n'a-t-il pas à raconter et comme il s'y complait : "Joinville, lui demande un jour le roi, lequel aimeriez-vous mieux être méسياux (lépreux) ou en péché mortel ?"—"Et je, qui oncques ne lui menti li respondi, que "j'aimeraie mieux en avoir fait trente !"—"Or, fou, musart, "comme vous êtes déçu, reprit le saint roi.... et me fit voir que "quand l'homme meurt, il est guérie de la lèpre du cors, mais "quand le pécheur meurt sa lèpre dure à son âme aussi longtemps "que Dieu est au ciel."

Un autre jour il lui demande, s'il lave les pieds aux pauvres le jour du Jeudi saint. "Ah sire ! répond Joinville, par la malheur, "jamais les pieds de ces vilains ne lavère-je !" Nouvelle leçon du maître, et le haut et puissant seigneur lave désormais les pieds des pauvres. Nous aimerions à voir la figure des apôtres égalitaires devant une semblable proposition. Mais ces humbles chrétiens et ces grands cœurs n'avaient pas la morgue philosophique des philanthropes, pas plus qu'ils n'avaient de goût pour la politique égoïste et païenne si en honneur de nos jours. Ils pensaient que le premier besoin d'un pays est d'honorer Dieu et le plus sage de chercher en tout les intérêts de sa gloire. C'était moins

compliqué que l'équilibre européen ou le blocus continental, ça durait plus. Dieu ne trompa pas l'attente de ces cœurs droits, il commença par donner à la France la plus belle récompense qui peut être donnée à un peuple, un saint roi et il répandit sur sa généreuse famille cette inviolable auréole qui l'a suivie partout jusqu'en face de la guillotine et au sein de la mort. Tous les peuples ne furent pas aussi noblement *impolitiques* même à cette époque, les Vénitiens ne cherchèrent dans les croisades que leurs intérêts : " Siamoi Venetiani, poi cristiani." Où sont aujourd'hui les Vénitiens ? L'Espagne, après trois mille combats et sept siècles de croisade, arracha enfin aux usurpateurs le dernier boulevard de la patrie : cette même année de la prise de Grenade, elle eut la gloire unique de la découverte de l'Amérique. Dieu est fidèle.

Les peuples le croyaient alors, ils aimaient ce monarque qui ne gouvernait point par la raison d'Etat et n'écoutait que son cœur de père et son devoir de prince, qui sur la terre " ne voyait que les "cieux et faisait de ses fonctions souveraines une magistrature " d'ordre et d'équité. Il fit plus pour sa race que dix monarques " batailleurs." Oui, on l'aima, cette paternelle royauté capétienne, et pendant bien des siècles on se consola de tous désappointements et de toute souffrance en disant : Si le roi le savait !

Aujourd'hui nous sommes tous rois et souverains, mais nous n'avons plus de père et il n'y a plus de famille sociale, en aimons-nous plus ceux que nous faisons un peu plus rois que nous, la sécurité publique est-elle plus grande, le bonheur universel plus assuré ?

Soyons justes au moins pour ces âges de sincérité et de droiture : il est vrai qu'on s'y occupa peu de faire des recherches sur les " *Droits de l'homme*, on s'en tint simplement à l'accomplissement intègre et loyal de ses *Devoirs*.

On n'en fut pas moins fier et beaucoup plus même qu'on n'oserait le paraître aujourd'hui. Un jour que le roi devant toute sa cour condamnait à mort un baron prévaricateur, une voix ironique que nous connaissons bien, s'écria : " Si j'étais que du roi, je " ferais pendre tous mes barons ! " " Non, Jehan, répliqua le prince avec une royale majesté, je ne le ferai pas, mais qu'ils sachent que je punirai tous ceux qui opprimeront mon peuple. "

" Qu'aurait-on fait de mieux dans une république ? " si purs, si populaires, si conciliants que soient leurs modernes gouvernants, il est permis de douter qu'ils s'en tinsent à cette réponse si ferme, si calme et si modérée. Le pouvoir alors ne parlait qu'au nom de Dieu, et en définitive c'était à Lui seul qu'on obéissait, Lui seul

que l'on servait en servant son roi. Obéir ainsi, c'est régner : obéir par force, par contrainte, par terreur comme les peuples sans foi, c'est la dernière des abjections et le plus humiliant des esclavages. Il faut pourtant choisir entre les deux : Dieu offre son joug d'amour, satan présente au peuple qu'il prétend affranchir les chaînes que lui a values son " Non serviam ! "

Le roi n'était pas au-dessus de la loi, parce que la loi ne reposait que sur le Décalogue. Les légistes et leurs principes de législation païenne, la réforme surtout, obscurcirent toutes ces grandes traditions de généreuse liberté et précipitèrent les peuples vers l'esclavage : et cette décadence commença dès Philippe-le-Bel, le petit-fils de Louis-le-Saint. Mais il resta quelques grands témoins du vieil âge, notre sénéchal fut du nombre. Lorsque,

" La tourtre de simplèce, le coulomb sans amer,
" Pour aller au sépulcre, voulut passer la mer,

comme on chantait alors, et qu'il eut entrepris son expédition de Tunis,

" Lorsque le droiz fut mors, et léautez estainte,
" Quant le bons rois fut mors, la creature sainte,"

et que, de son lit de cendre, il eut donné à son fils ses sublimes et immortelles instructions, princes et chevaliers, émus du spectacle de ses vertus, en gardèrent le reflet pendant toute la durée du règne suivant. Mais les injustices, les vexations fiscales, la fourberie de Philippe-le-Bel irritèrent la loyauté de Joinville, il sembla avoir un coup d'œil prophétique des malheurs de la guerre de Cent ans, et s'écria : " Que le roi qui règne à présent y prenne garde " car, s'il ne s'amende de ses méfaits, Dieu ne manquera pas de le " frapper cruellement dans sa personne ou dans les intérêts de sa " couronne ! " Enfin bon sang ne pouvait sitôt mentir, quelques princes parurent plus amis de la justice : Louis-le-Hutin appela le sénéchal près de lui pour une expédition contre les Flamands. Joinville avait alors quatre-vingt-quinze ans, il répondit à l'appel du roi et s'excusa de l'appeler " son bon seigneur," parce que c'était ainsi qu'il parlait toujours à saint Louis.

Ce fut la dernière *chevalerie* du connétable, il mourut au retour de cette expédition, laissant à sa famille et à son pays l'exemple d'une carrière noblement fournie. Son souvenir a survécu dans les âges, bien que ses écrits ne fussent pas tout d'abord appréciés comme ils le méritaient, et c'est à cette bonne fortune que nous devons de ne pas les avoir vu traduire en latin, suivant la coutume-

de cette époque. Mais de meilleurs juges se présentèrent : Charles-le-Sage, comme nous le voyons par une note de son bibliothécaire, "les eut toujours par devers soi." C'était un juste hommage rendu à l'un des plus aimables et des plus intéressants historiens de la France ; Charles-le-Sage a été imité dans les temps modernes et tous les peuples de langue française aiment à avoir "par devers soi" ce gracieux monument de nos vieux âges.

P. HA ***

HISTOIRE OU LÉGENDE

APPARITION DU DIABLE.

“Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.”

Le fait que nous allons rapporter, tout extraordinaire qu'il paraisse, semble revêtu de tels caractères de véracité que nous n'avons jamais hésité à y croire. Il est presque impossible qu'une répétition de phénomènes aussi étranges ait pris naissance dans le cerveau de plusieurs témoins rendus inconscients par une terreur imaginaire, surtout lorsque ces hommes sont des voyageurs ou traiteurs, gens les moins accessibles du monde au sentiment de la peur.

Le principal témoin de cette effroyable apparition fut le capitaine Dominique Ducharme, déjà connu des lecteurs par la notice biographique récemment publiée dans la *Revue*. D'autres témoins ont déclaré qu'ils affirmeraient sous serment l'authenticité de tous ces détails. D'ailleurs, pour ceux qui ont lu *La Magie au dix-neuvième siècle*, par le chevalier Gougenot des Mousseaux, les *Esprits*, par Mirville, *l'Histoire de Satan*, par l'abbé Lecanu, ou la *Mystique diabolique* de Gœrres, il est difficile de ne pas croire à la possibilité de semblables manifestations des esprits.

Nous n'ajouterons aucun détail de fantaisie, aimant mieux donner la simple narration manuscrite de M. Ducharme.

RÉCIT DU CAPITAINE DUCHARME.

“ Afin de répondre aux instances de mes amis, je vais leur raconter un fait extraordinaire mais très-vrai, arrivé en l'an 1789, et dont je fus moi-même témoin. Cette histoire fait assez voir la toute puissance de Dieu lorsqu'il veut déployer son bras vengeur sur les âmes coupables.

“ Pendant les années qui précédèrent celle dont je viens de parler, j'habitais une maison que j'avais bâtie sur le bord de la rivière des Folles-Avoines, qui se décharge dans le lac Michigan. Les intérêts de mon trafic m'ayant obligé de créer un établissement à deux journées de marche plus haut, je fis construire, entre ces deux endroits, une cabane dans l'enceinte d'un vieux bâtiment, afin d'y venir pêcher dès que les glaces seraient prises, vu la rareté des provisions à cette époque. Dans le mois de janvier, je m'y rendis avec six de mes engagés, qui étaient les nommés : Julien, de Montréal, Saucier et Flammand, de la Rivière-du-Loup, Forcier, Semaine et Bibaud, de Sorel. Julien et Saucier me demandèrent un congé pour aller à la baie Verte, qui se trouve à deux jours de marche de l'endroit où nous étions.

“ Deux jours après leur départ, à neuf heures du soir, nous entendîmes comme le cri d'une alouette : “ Huit, Huit, Huit !!! ” Quoique ce cri fût étrange, vu la saison de l'hiver, les hommes se mirent à badiner en disant : “ Loin d'être huit, nous n'étions d'abord que sept, et maintenant nous ne sommes que cinq. ” Quelques minutes après, le même cri se répéta une seconde et une troisième fois ; il se fit entendre autour de la cabane un sifflement si aigu que nous fûmes obligés de nous boucher les oreilles avec les mains. Les cheveux se dressèrent sur nos têtes et la terreur fit couler nos larmes malgré nous. Nous entendîmes en même temps des cris, des plaintes, des gémissements mêlés de chants, de ricanements et de hurlements. Au milieu de cet horrible concert, nous distinguions comme des cris de toutes sortes d'animaux féroces. Immédiatement après, la foudre éclata avec une telle force que nous nous croyions sur le point d'être réduits en poudre ou engloutis.

“ A cette scène effroyable succéda un grand calme : plus de bruit, tout était dans son état naturel ; mais à minuit, le cri de l'alouette recommença. Forcier me dit, en se jetant sur moi : “ Cher bourgeois, voilà qu'ils arrivent, qu'allons-nous devenir ? ” Comme cet homme s'était toujours distingué par sa bonne conduite et sa ferveur, je lui dis de prier, que c'était le seul moyen d'apaiser la colère de Dieu. Ensuite tout le vacarme infernal se renouvela comme la première fois. Alors je sortis de la cabane, en m'écriant : “ Mon Dieu, si c'est moi qui suis le coupable, frappez votre victime et épargnez les innocents ! ” La foudre éclata de nouveau et je tombai à genoux, ne pouvant résister à la violence du coup. Quelques minutes après, je rentrai dans la cabane où je trouvai mes hommes écrasés par terre et tout en pleurs. Au point du jour, l'épouvantable scène recommença pour

la troisième fois. Alors je dis aux hommes de préparer leurs traîneaux d'éclisse afin de quitter au plus vite ce sinistre endroit ; j'étais déterminé à ne plus y coucher et je fus à la pêche afin d'avoir des provisions de voyage. Un Sauvage, qui depuis quelque temps manquait de nourriture pour lui et sa famille, vint me prier de lui faire l'aumône d'une pièce de poisson. Lui ayant donné une partie de ma pêche, je lui racontai ce qui nous était arrivé. Il me dit alors qu'il viendrait passer la nuit avec nous. Voyant cela, je me disposai à rester encore pendant une nuit, et nous nous mîmes à fumer en regardant du côté où étaient allés mes deux hommes. J'aperçus comme un nuage et je dis au Sauvage de regarder sur la glace. "Ha ! ha ! dit-il, ce sont des mirages." Il ne se trompait pas ; c'étaient mes deux hommes que le mirage faisait paraître quatre fois plus grands qu'ils n'étaient.

"Quand ils furent arrivés, je leur fis part de l'aventure extraordinaire dont nous avons été témoins. Julien était un homme d'une grande bravoure et il nous traita de peureux. Alors, je lui dis qu'il pleurerait comme un enfant, s'il était témoin d'une scène pareille. "Eh ! bien, reprit-il, nous verrons."

"Le soir, (nous étions alors huit hommes) nous entendîmes de nouveau le cri de l'alouette. Forcier s'écria encore : "Voilà qu'ils arrivent ?" Puis tout se passa comme la nuit précédente, seulement le bruit au lieu de paraître tout autour de la cabane, ne semblait venir que du côté des derniers arrivés. Avant que la foudre éclatât, Julien se jeta de notre côté. Alors je lui dis : "Où est votre courage ? de brave que vous étiez, vous êtes devenu aussi lâche que les autres."

Le pauvre Sauvage, qui croyait au sortilège, me dit : "Oh ! mon ami, ne me fais pas mourir, prends pitié de mes enfants." Vers minuit ainsi qu'au point du jour, tout se passa comme la nuit précédente.

"Le lendemain, je dis à mes engagés de ne pas oublier d'arranger leurs traînes que la peur les avait empêchés de réparer la veille. Pour moi, je partis encore pour la pêche, d'où je revins d'assez bonne heure pour pouvoir aller camper en un autre endroit ; mais la frayeur avait tellement paralysé ces pauvres gens qu'ils n'avaient pas fait de préparatifs pour le départ ; force nous fut donc de séjourner encore dans ce lieu qui nous paraissait maudit.

"Nous attendions avec une anxiété facile à comprendre ce dénouement du drame effroyable qui depuis deux jours ne nous avait laissé aucun repos. Les bruits épouvantables recommencèrent aux mêmes heures : à neuf heures, à minuit et au point du jour, seulement ils nous semblaient redoubler de force et augmen-

ter les horreurs de cette nuit terrible dont le souvenir est encore vivace dans ma mémoire après plus de cinquante ans. Au milieu de la cabane, se trouvait un étai que je saisis d'un de mes bras, tant le tremblement de terre était violent, de l'autre main je pris mon poignard pour me défendre, ne sachant pas ce qui allait nous arriver cette fois.

Mes hommes se jetèrent sur moi en pleurant, tandis que je commandais toujours à Forcier de prier. Lorsque la foudre eut éclaté, j'entendis une voix qui me disait : " Je m'en vais." Effectivement, je vis l'un de mes engagés, le nommé Saucier, étendu la face en l'air et qu'une main invisible enlevait jusqu'au faite de la cabane. Je lui criai de se recommander à Dieu, que le diable l'emportait, et aussitôt le malheureux tomba dans un feu que nous avions allumé au milieu de notre campement ; le voyant dans les flammes, je dis aux autres de l'en retirer, mais comme la terreur les avait comme pétrifiés, je dus me dégager violemment de leur étreinte pour repousser du pied hors des charbons, Saucier qui semblait mort. La consternation de tous semblait à son comble, mais la fin devait être plus terrifiante encore. Au bout de quelques minutes d'attente, nous entendîmes comme le galop d'un cheval. Je m'approchai de la porte et regardai par une ouverture que les chiens avait faite dans le prélat qui nous servait de porte, alors je vis en effet passer un cheval blanc, sur le cou de l'animal était penché un homme qui regardait dans notre cabane. La figure de cet être me parut affreuse, ses yeux lançaient des flammes. Jusque là, j'avais pu conserver quelque sang-froid, mais à la vue de cette apparition, que je crois réellement celle de Satan, je ne pus m'empêcher de dire en moi-même : " Oh ! mon Dieu ! " croyant réellement que notre dernière heure était venue. Le monstre cria d'un ton menaçant par deux fois : " Ha ! ha ! " puis il disparut au galop, comme il était venu. Quelques instants après, je sortis et ne vis aucune trace sur la neige autour de la cabane.

" Cette fois nous partîmes aussitôt pour aller rejoindre mon frère Joseph, qui gardait l'un de mes magasins où nous arrivâmes le lendemain ayant été obligés de coucher en chemin, mais la nuit fut enfin tranquille. Me croyant en sûreté, je ne manquai pas de bien dormir ; cependant, durant la nuit, je fus éveillé par mon frère qui criait à Saucier de se mettre à genoux et de faire le signe de la croix, autrement, disait-il, " je vous couperai le corps à coups de fouet." Ne sachant ce qu'il voulait, je demandai à mon frère s'il rêvait : " Non, répondit-il ; c'est Saucier qui parle au démon." Alors Saucier fit le signe de la croix, mais mon frère ne voulut pas me dire ce qu'il avait entendu. Comme Saucier était

engagé pour l'hiver il finit son temps, mais, au printemps, je lui payai ses gages et le renvoyai. Il s'engagea ensuite au service de M. Graveroth, et l'on m'a dit depuis qu'il avait été transporté, on ne sait comment, d'une pointe à l'autre de la grande baie des Nacks, sur le lac Supérieur, espace de six lieues. Quels que fussent les antécédents de Saucier, il faisait bien son devoir comme engagé ; il ne parlait presque jamais et il était toujours triste. On voyait qu'un mystère pesait sur son passé et, après les événements dont nous fûmes témoins, nul n'hésita à croire que, par un pacte, il s'était lié à l'Esprit du mal."

Ici se termine le récit du capitaine Ducharme : mais il nous reste à ajouter qu'après nombre d'années, ce dernier rencontra par hasard son ancien engagé dans la ville de Montréal, et il eut la satisfaction de constater que le malheureux avait complètement changé de vie. M. Ducharme crut presque à une apparition en le revoyant, car, depuis longtemps, il s'était fait à l'idée que le diable l'avait cette fois enlevé pour tout de bon.

PANTALÉON HUDON.

Le mariage de Philippe de Champagne

La reine Marie de Médicis, après plusieurs années fort agitées par les querelles politiques et privées les plus fâcheuses du monde, s'était enfin réconciliée avec son fils Louis XIII et le cardinal de Richelieu. Quittant son gouvernement, ou plutôt son exil d'Anjou, et passant une dernière fois devant ce château de Blois qui avait été sa prison, elle était revenue habiter Paris en 1620. Pendant les quelques années qui précédèrent son dernier exil, elle s'occupa des embellissements du palais que Jacques Desbrosses avait élevé pour elle sur les terrains achetés au duc de Piney Luxembourg. Cette belle demeure, qui rappelait dans ses formes architecturales le palais Pitti, où la Reine était née, lui devint chère, et l'humeur altière et chagrine de cette princesse s'adoucissait lorsqu'en vraie fille des Médicis, elle examinait les plans, les maquettes et les esquisses des artistes qu'elle employait, et surveillait l'exécution des projets adoptés. Marie de Médicis était alors âgée de cinquante ans, et le peu de beauté qu'elle avait eue s'était effacée ; mais sa belle taille, son port majestueux, ses airs de tête, comme on disait alors, paraient encore la Reine, et Rubens, tout en la rajeunissant de son mieux, prenait plaisir à reproduire l'image de cette princesse dans les vingt-six tableaux où il retraça son histoire. La Reine ne se laissait pas de le regarder peindre, et, entourée de ses dames, se plaisait à s'entretenir avec le célèbre artiste. Heureuse si, bornant ses visées à jouir en paix des dons que lui avait départis sa destinée, la veuve d'Henri IV, la mère du roi de France et des souveraines d'Espagne, d'Angleterre et de Savoie, se fût contentée du rôle pacifique et glorieux de protectrice des arts !

La Reine, tout en favorisant Rubens, ne négligeait pas d'encourager d'autres peintres, moins connus, et dont quelques-uns débutaient. En se rendant à la grande galerie, elle ne manquait pas de donner un coup d'œil en passant aux paysages du jeune Nicolas

Poussin et aux figures allégoriques de Duchesne et de ses élèves. Ce Duchesne, peintre assez médiocre, possédait toute la confiance de la Reine et de Jacques Desbrosses. C'était lui qui dirigeait tous les travaux de peinture décorative qui se faisaient au palais. Sur la recommandation de Poussin, il avait pris avec lui un jeune peintre de Bruxelles qui, désirant aller en Italie, s'était d'abord arrêté à Paris pour gagner quelque argent. Ce jeune Brabançon s'appelait Philippe de Champagne. Il était habile dans son art, bien fait de sa personne, fort sage et modeste, et si bien élevé qu'il avait tout d'abord plu à la bonne madame Duchesne. Elle l'invitait souvent à souper, et le jeune peintre, heureux de passer quelques heures près d'un foyer paisible, témoignait sa reconnaissance à madame Duchesne par les attentions les plus délicates. Il lui apportait des fleurs, lui chantait des airs qu'elle aimait, lui lisait de beaux livres, et secondait sa fille Clotilde dans les soins qu'elle lui rendait. Madame Duchesne, malade depuis plusieurs années, restait toujours étendue sur un lit de repos. Sa fille, douce et pieuse enfant, si timide qu'elle osait à peine parler devant Philippe de Champagne, ne quittait jamais sa mère. Sa vie était fort triste : Duchesne, dès qu'il avait fini son travail du jour, passait de longues heures à se promener sur la terrasse ou dans les galeries du palais, rêvant à ses peintures et fuyant toute compagnie.

Grâce à la munificence de la Reine mère, Duchesne, bien logé au Luxembourg et recevant une pension assez considérable, était envié de beaucoup de ses confrères, et il n'eût tenu qu'à lui d'être content ; mais les choses sont ainsi arrangées dans ce monde que la plupart de ceux qui l'habitent n'en daignent considérer que les épines, et ne font nul état des roses. Duchesne était jaloux de Rubens, alors dans tout l'éclat de sa renommée, jaloux même du pauvre Nicolas Poussin, qui débutait, et il ne tarda pas à le devenir aussi de Philippe de Champagne.

Jusqu'à l'année 1626, Philippe n'avait fait qu'exécuter les compositions de Duchesne. Ce dernier, ayant à peindre un lambris fort mal éclairé, dans une anti-chambre de l'appartement de la Reine, et ne sachant comment le décorer, chargea Philippe de ce soin, et le laissa libre de prendre tel sujet qui lui plairait.

Philippe ne savait comment tirer parti d'une place si ingrate. Il consulta madame Duchesne. Cette pauvre languissante avait tout le loisir de réfléchir, et elle lui donna, le lendemain du jour, où il l'avait consultée, un bon conseil qu'il se hâta de suivre. Il obtint de l'architecte qu'un miroir fût placé dans cette anti-chambre, de manière à envoyer un jour de reflet sur le panneau qu'on

devait peindre, et il exécuta une figure allégorique représentant la ville de Florence appuyée sur son écusson, où brille le lys rouge sur champ d'argent. Poussin, en partant pour Rome, avait laissé à Philippe une belle étude de paysage qu'il avait faite à Florence, lors de son voyage en Italie. Elle servit à Philippe pour le fond de son tableau, et il eut l'art de donner à sa figure de la ville de Florence une ressemblance idéalisée avec Marie de Médicis.

Duchesne, fort occupé ailleurs, n'avait pas encore regardé l'œuvre de son jeune confrère, lorsqu'elle se trouva terminée. La Reine, d'habitude, ne visitait les travaux qu'en semaine. Mais, un dimanche où le temps était fort mauvais, au lieu de se promener dans les jardins entre messe et vêpres comme d'habitude, il lui prit fantaisie de parcourir les appartement non encore meublés. Suivie de quelques-unes de ses dames, elle entra dans la petite pièce où Philippe de Champagne avait travaillé toute la semaine. Il n'y était pas, car jamais peintre ne fut plus que lui rigide observateur du repos du dimanche.

Le ciel, fort sombre depuis le matin, venait de se découvrir. L'orage était passé, et un rayon de soleil, dardant sur le grand miroir, envoyait de brillants reflets à la peinture placée dans l'angle voisin de la croisée.

La Reine s'écria :

—C'est Florence! voici l'Arno, voici Sainte-Marie des Fleurs! Que cette figure est belle!

—C'est tout le portrait de Votre Majesté! s'écrièrent en chœur les dames.

—Qui a peint cela? demanda la Reine: je ne reconnais pas la manière de Duchesne?

—C'est pourtant lui qui a fait ce chef-d'œuvre, dit madame de Mosny, je l'ai vu commencer.

Le fait est que, quinze jours auparavant, Duchesne avait crayonné là quelque chose, mais il l'avait effacé, rebuté par l'obscurité et la forme désagréable du panneau.

—Hé bien, dit la Reine, ce bon Duchesne s'est surpassé, et je le veux complimenter. Allons chez lui à la bonne franquette, sans nous faire annoncer.

—Le bonhomme en mourra de joie, dit madame de Mosny, et, toutes contentes de rompre une fois avec les lois de l'étiquette, les dames d'honneur suivirent la Reine, qui connaissait fort bien le chemin du logis de Duchesne.

Après avoir descendu le grand escalier et traversé une galerie, elle monta un escalier de service, dont les marches de brique, larges et basses, étaient encadrées de bois et supportaient une

rampe massive.—Arrivée au dernier étage, la Reine ouvrit une porte sur laquelle étaient inscrits ces mots : Duchesne, premier peintre de Sa Majesté la reine mère.

La pièce où elle entra était assez vaste, bien tenue, mais ne contenait que des sièges fort simples, des chevalets et des cartons, et une grande table couverte de dessins. On entendait chanter dans la pièce voisine. Deux voix jeunes et fraîches, dont l'une était masculine, exécutaient un duo, accompagnées par un luth.

La Reine, qui aimait la musique, attendit que l'air fût fini, puis, s'approchant doucement, elle écarta la portière de grosse tapisserie et jeta un coup d'œil sur les musiciens.

A demi couchée et soutenue par des coussins, madame Duchesne tenait un luth, et son visage, ordinairement pâle, s'était animé d'un sourire de plaisir. Debout près d'elle, sa jeune et blonde fille et Philippe de Champagne, lisant dans le même cahier de musique, ne semblaient songer qu'à chanter de leur mieux. Duchesne les écoutait, assis dans un grand fauteuil, et l'air assez sombre, selon sa coutume.

La Reine l'appela, et, tressaillant de surprise, il se confondit en révérences et en remerciements. Sa femme, tout interdite, essaya de se lever, et les deux jeunes chanteurs se hâtèrent d'avancer un fauteuil pour Marie de Médicis.

—Or ça, Duchesne, dit-elle, savez-vous pourquoi je viens céans ? C'est pour vous faire compliment, mon ami, et vous dire avec quel plaisir je fermerai dorénavant la bouche aux impertinents qui osent dire que votre talent décline. Votre dernier ouvrage est un chef d'œuvre, une merveille ; je viens de le voir, et je vous donne ceci pour marque de ma satisfaction.

Et, détachant de sa ceinture une de ces énormes montres guilochées, presque aussi ronde qu'une pomme, que l'on portait alors, elle la mit dans la main du peintre surpris.

—La Reine est mille fois trop bonne ! dit-il en fléchissant le genou et en baisant la main de Marie de Médicis : si du moins mon Jupiter était achevé ! mais il n'est qu'ébauché : je tâcherai de le rendre digne de l'honneur qu'il reçoit.

—Je n'ai point vu Jupiter, dit la Reine, c'est votre belle figure de la Ville de Florence que je prétends récompenser. Jamais vous n'avez rien fait de si beau. Mais, qu'avez-vous donc ? est-ce que vous vous trouvez mal ?

Duchesne, en effet, était devenu très-pâle, et fut obligé de s'appuyer sur le dossier d'un fauteuil. Philippe de Champagne, au contraire, était cramoisi, et la femme et la fille de Duchesne tremblaient comme la feuille.

—Madame, dit Duchesne en balbutiant, il y a quelque erreur inexplicable. Je n'ai pas peint la figure dont parle Votre Majesté. Je ne l'ai pas même vue. Où est-elle ?

—Dans l'antichambre bleue, près du grand cabinet, dit la Reine.

—Alors, madame, reprit Duchesne en rendant la montre à la Reine, ce don doit être remis à M. Philippe de Champagne, ici présent.

—A Dieu ne plaise ! s'écria Philippe. Si j'ai fait quelque chose de bien, je le dois aux conseils, aux leçons de M. Duchesne. C'est à lui que je dois de travailler ici ; ses bontés pour moi sont infinies ; ma reconnaissance le sera. Ce m'est un honneur que mon œuvre lui soit attribuée par une si grande princesse, et cet honneur sera ma récompense.

—Il y a un moyen de tout ajuster, dit la Reine. Selon l'usage du temps, elle portait deux montres ; détachant le seconde, elle l'offrit à Philippe, et, coupant court aux remerciements de deux peintres, elle s'éloigna, fort contrariée, au fond de sa méprise.

Les suites devaient en être funestes. A dater de ce jour, Duchesne prit en aversion Philippe de Champagne. Rien de ce que faisait le jeune peintre ne trouvait grâce à ses yeux. La Reine, croyant avoir assez fait pour son premier peintre, et n'étant pas d'humeur à dissimuler ses goûts, voulut faire peindre sa chambre à coucher par Philippe. Ce fut le coup de grâce pour Duchesne. Sous un frivole prétexte, il chercha querelle à Philippe, et lui ferma sa porte. Madame Duchesne mourut sur les entrefaites, et le jeune peintre, isolé dans Paris, hésitait s'il partirait pour l'Italie aussitôt son travail achevé, lorsqu'il reçut une lettre de son père qui l'engageait à revenir à Bruxelles.

—Je me fais vieux, disait-il à son fils, je veux rassembler tous mes enfants autour de moi avant de mourir. Hâte-toi de terminer ton travail et viens passer avec nous les bonnes fêtes de Noël. Ensuite tu iras en Italie, si cela te plaît.

Philippe de Champagne obéit à son père, et par une froide journée de décembre, il s'éloigna de Paris, la bourse bien garnie, mais le cœur profondément attristé.

Il n'avait pas même entrevu Clotilde Duchesne depuis un an. Son père avait fait venir près d'elle une vieille tante normande qui la tenait fort enfermée et la menait aux offices dans la chapelle des Filles du-Calvaire, contiguë au palais, et dont l'entrée n'était permise qu'aux femmes.

Philippe avait fait demander à Duchesne la permission de lui présenter ses devoirs avant de quitter Paris. Un refus sec et bref ne lui laissa aucune espérance.

Quelques jours avant Noël, le jeune peintre revit sa ville natale : accueilli affectueusement dans sa nombreuse famille, il prit part aux interminables festins qui signalent en Brabant les fêtes de Noël. Plusieurs portraits de gros Brabançons et de blondes Brabançonnnes au teint vermeil lui furent commandés ; plus d'une jolie Bruxelloise dansa avec lui le branle et le pavane, et des flots de bière et d'hydromel coulèrent en son honneur. Mais les charmes de l'hospitalité flamande et les promesses de fortune qu'on lui faisait ne pouvaient faire oublier à Philippe de Champagne l'heureux temps où il était le peintre favori de la Reine mère et les beautés de cette France, qui lui semblait être avant tout le chemin de l'Italie.

Il hésita quelques mois, et commençait à s'accoutumer à la vie paisible et unie de la maison paternelle, lorsqu'une nouvelle imprévue lui arriva.

Duchesne était mort, et le surintendant de la Reine avertissait Philippe de Champagne que Sa Majesté lui accordait la place, le logement et les douze cents livres de pension de feu Duchesne, premier peintre de la Reine.

Cette nomination déterminna Philippe à revenir à Paris. Ses parents eux-mêmes l'y engagèrent, et son père, tout ragaillardisé par une si bonne nouvelle, lui dit :

—Va, mon enfant : tu reviendras dans trois ans pour notre cinquantaine.

Il reprit le coche, et, au bout de huit jours, revit les tours Notre-Dame, le Pont-Neuf et le palais du Luxembourg.

La Reine l'accueillit fort bien et lui promit de nombreux travaux. A peine fut-il sorti de l'audience royale qu'il alla s'informer de ce qu'était devenue la fille de Duchesne.

—Elle était encore ici il y a une heure, lui dit le surintendant : la Reine lui a donné cent écus pour aider à ses frais de voyage. Sa tante l'emmène en Normandie. Le logement est libre : vous pouvez en prendre possession. La clef est sur la porte. On n'y a laissé que les meubles qui appartiennent à la Reine, et dont vous aurez la jouissance. Vérifiez-les le plus tôt possible, de crainte d'erreur. Je m'en rapporte à vous. La Reine vient de me faire appeler. Vous me trouverez ce soir.

Il s'éloigna et Philippe prit le chemin du logement de Duchesne.

La porte en était ouverte ; la première pièce, entièrement démeublée, sauf la grande table. Quelque peu de paille d'emballage et des papiers épars donnaient un air de désordre et de dévastation. Par la fenêtre on apercevait les collèges et les couvents de la montagne Sainte-Genève, dominés par la tour

de l'Abbaye et le campanile de Saint-Etienne du Mont, et entremêlés d'arbres qui commençaient à se feuiller. Les hirondelles s'empresaient déjà de bâtir leurs nids sous les corniches du palais et l'Angelus de midi allait bientôt sonner à Saint-Côme.

Philippe de Champagne passa dans la seconde pièce qui servait jadis de salon et de sa salle à manger à la famille Duchesne. Elle était encore tendue de ses tapisseries flamandes, et quelques meubles en désordre y étaient restés. Mais la petite chaise longue de la malade, ses livres, son luth, et le métier à broder de sa fille avaient disparu, et, dans le foyer éteint, étaient jetés pêle-mêle un bouquet de violettes et quelques rubans fanés.

Les heureux instants passés autrefois dans cette salle revinrent à la mémoire du jeune peintre, et, sans pouvoir surmonter son émotion, il s'assit et pleura en silence.

Tout à coup, le bruit d'un sanglot le fit tressaillir. La porte qui conduisait dans la chambre intérieure où jamais Philippe n'était entré, venait de s'entre-bâiller, puis, comme si la personne qui l'avait touchée s'était ravisée, il entendit des pas s'éloigner de la porte, et une voix s'écria :

—Allons, il faut partir. Soyez donc raisonnable, ma nièce. Il ne reste rien ici qui soit à vous, quelle folie de pleurer des murailles!—si encore elles étaient vôtres?—Allons, allons; à Combreville, vous aurez une chambre bien autrement jolie que celle-là, et que vous ne quitterez point; vous serez chez vous; la maison est à moi, et vous en hériterez; cessez de pleurer comme cela. Comment pouvez-vous regretter un logis où vous avez eu tant de chagrin?

—Hélas! ma bonne tante, dit une jeune et douce voix que Philippe reconnut bien, si j'ai souffert ici, j'y ai connu aussi bien des joies. Regardez ces marques sur le mur: mes parents les faisaient chaque année pour voir de combien j'avais grandi. Voyez là, ce chiffre et cette date: c'est ma mère qui les traça le jour où j'avais atteint mes quinze ans. Ma pauvre bonne mère! c'est là qu'était son lit, c'est là que, pendant de longues insomnies, elle priait pour moi, heureuse de m'entendre respirer paisiblement tout près d'elle. Là était la petite table où j'appris à écrire; là je suspendais au soleil la cage de mes oiseaux. Sur ces murs passa mille et mille fois l'ombre chérie de mon père et de ma mère. Il me semble en quittant leur logis les perdre de nouveau. Laissez-moi effacer ces marques et ces dates avant de m'éloigner pour toujours. Des étrangers s'en moqueraient peut être. Je ne le veux pas.

—Faites vite, au moins, dit la tante. Tenez, voilà mon petit couteau. Vous n'en viendrez pas à bout en frottant.

—Ne les effacez pas, mademoiselle Clotilde, dit Philippe en entrant dans la chambre.

Les deux femmes jetèrent un cri de surprise, et Clotilde fondit en larmes.

—N'effacez rien, reprit Philippe ; tout ce qui me rappellera votre bonne mère me sera cher et sacré. Dites, m'aimait-elle encore, avait-elle partagé les préventions de votre père contre moi ?

—Oh ! non, monsieur, dit Clotilde, bien au contraire. Elle fit tout le possible pour empêcher mon père de vous repousser. Lui-même en eut du regret, et me le dit peu de jours avant sa mort.

—Et vous, mademoiselle, vous rappelez-vous avec quelque plaisir nos soirées d'autrefois ?

—Elles furent les plus heureuses de ma vie, dit Clotilde. Ma mère vous aimait comme....

Elle hésita, rougit et ne sut comment terminer sa phrase. Philippe lui prit la main et la considéra un instant. Elle était si belle sous ses vêtements de deuil, si charmante à travers ses larmes, il se rappelait si bien de quels soins, de quelle affection elle avait entouré sa mère, qu'il se dit :

—Voilà celle qui fera le bonheur de ma vie !

Et, avant que les hirondelles eussent déserté leurs nids, avant que les feuillages se fussent parés des teintes de l'automne, Clotilde Duchesne revint heureuse et fière de porter le nom glorieux de Philippe de Champagne.

J. O. LAVERGNE.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

A quelque chose malheur est bon souvent. La perte que fit subir à un certain pays un certain gouvernement par l'achat d'une quantité considérable de lisses d'acier, qui faute d'usage naturel devinrent l'usage non naturel de la rouille—a fait rêver les savants. Et rêve de savant qui n'est pas rêve de poète a amené le résultat suivant..... Ni les agents, si souvent ennemis, de l'atmosphère, ni les gaz, ni les acides corrosifs, ne peuvent désormais attaquer le fer, et la rouille, son amie, n'a plus rien à faire avec lui. Le professeur Barff, membre de la société des arts de Londres, est l'auteur de cette lucrative découverte. Introduire les objets en fer que l'on fabrique dans une chambre portée à une température convenable, puis les soumettre pendant plusieurs heures à l'action de l'eau surchauffée, tel est le *modus operandi* de notre professeur pour donner à un métal d'une si grande application pratique, une merveilleuse qualité qu'il ne possédait pas encore jusqu'aujourd'hui. Quelle modification étonnante peut-il donc survenir alors ? Le fer placé dans ces conditions se recouvre d'une couche d'oxyde magnétique qui forme à sa surface une enveloppe protectrice, une espèce de tunique invulnérable intimement adhérente, et voilà tout. Cette propriété préservatrice de l'oxyde magnétique de fer est due, en grande partie sinon entièrement, à un état moléculaire particulier de cet oxyde. Seulement il faut qu'il soit très-adhérent et que ses molécules ne présentent aucune solution de continuité.

Ce phénomène d'oxydation du fer nous fait penser à d'autres phénomènes semblables qui se passent chez d'autres minéraux. Il y a déjà plus d'un siècle le Japon nous offrait des échantillons de cuivre du même genre. L'on sait que le cuivre exposé à l'air noircit. Celui que le Japon envoyait en Europe sous forme de minces barreaux conservait pendant de longues années sa même

couleur. L'on comprit bientôt qu'il avait une protection particulière inconnue jusqu'à ce jour. Alors l'on vit le curieux spectacle d'un monde civilisé cherchant à découvrir le secret d'un monde barbare. L'Européen ne fut pas longtemps jaloux du Chinois. Le métallurgiste Percy se mit à l'œuvre. En faisant fondre dans de l'eau préalablement chauffée des barreaux de cuivre, Percy les vit bientôt se couvrir d'une légère pellicule de protoxyde. La température est telle alors, nous dit notre savant, que l'eau prend l'état sphéroïdal et que le cuivre coule tranquillement sous elle. La formation de l'oxyde, ajoute-t-il, est due sans doute à une couche de vapeur d'eau, qui, selon toute probabilité, entoure le métal, et l'on sait, par les expériences des chimistes et de Regneault plus particulièrement, que la vapeur d'eau chauffée avec du cuivre se décompose en donnant de l'hydrogène et transformant le cuivre en protoxyde.

Percy nous parle encore d'une espèce de tôle qui se fabrique en Russie et qui paraîtrait posséder les mêmes propriétés protectrices. Ces tôles se préparent pour les toitures et de la manière suivante. Après avoir fabriqué les feuilles, on les peint avec un mélange d'eau et de charbon de bouleau ; puis quand elles sont sèches, on les groupe en paquets que l'on chauffe l'un après l'autre dans un fourneau particulier en les entourant de bûches de bois. Il est évident, nous dit Percy, que pendant la plus grande partie du temps que dure l'opération, les bûchers laissent dégager de la vapeur d'eau et l'on peut se demander alors si cette vapeur n'agit pas sur les feuilles de fer pour constituer à leur surface de l'oxyde magnétique.—Encore des faits qui passent du domaine des ignorants dans le domaine des savants.

Chaque saison apporte avec elle un cortège nombreux de rians et tristes tableaux. Les artistes avec leurs plumes, pinceaux, ciseaux et burins nous chantent les premiers, et le médecin, ami des douleurs est obligé de méditer les seconds. Tourner et retourner sous toutes leurs faces les souffrances de l'humanité, pour découvrir le point le plus vulnérable et y porter remède, tel est son devoir ; se familiariser avec chacune d'elles au point d'en connaître les secrets les plus intimes qui faciliteront la promptitude du traitement, telle est son ambition.

Les influences des climats, ou des saisons qui ne sont que des variétés de climat, sur l'organisme sont très-nombreuses. La saison que nous achevons a eu les siennes très-marquées, entre autres l'insolation, qui a fait des ravages sérieux. Sur cette question, comme sur toute question scientifique en général, il y a variété

d'opinions qui fait envisager cette maladie à des points de vue différents et multiplie les traitements avec les diagnostics.

Les uns veulent, et avec eux comptent tous les témoignages d'un passé le plus reculé,—les uns veulent, disons-nous, reconnaître dans toute augmentation de température, une exaltation stinique, une surabondance des sources de la vie, et rencontrant presque toujours cette condition chez les individus frappés d'insolation, n'hésitent pas à recourir aux moyens déplétifs, saignée, etc. Les autres, parmi lesquels se trouve le docteur Candy, faisant dépendre cette augmentation de température d'une accumulation de carbone dans le système, accumulation qui vient d'un défaut d'hématose qui congestionne les poumons et le cerveau, ont recours aux mêmes moyens antiphlogistiques et recommandent la vénésection de vingt onces et plus.

Le docteur Brown Sequard, à son tour, n'hésite pas à affirmer que la congestion qui survient alors est toujours le résultat d'un épuisement nerveux et ainsi les sédatifs viennent de rigueur faire la base du traitement. Néanmoins, lui objecte-t-on, si vous admettez la présence d'une congestion simple ou double, c'est-à-dire pulmonaire ou pulmono-cérébrale, la saignée qui est l'antitongestif par excellence doit avoir sa raison d'être ? Oui jusqu'à un certain point, si cette congestion n'était pas le résultat, comme cela semble prouvé, d'une dépression considérable des systèmes nerveux cérébro-spinal et lymphatique.

Une quatrième doctrine fait consister l'insolation dans une liquéfaction et une expansion prompte du sang. Une cinquième doctrine, se basant sur l'anatomie pathologique qui constate une suracidité des humeurs, assimile l'insolation aux maladies septiques qui présentent le même phénomène et se sert du même traitement dans les deux cas.

Telles sont les cinq théories qui ne nous laissent que l'embaras du choix. Celle du docteur Candy nous paraît seule acceptable au point de vue de la définition de la maladie, et aidée du traitement du docteur Sequard elle pourrait devenir une théorie assez parfaite. Examinons-la un moment. D'après les données généralement admises, le mode d'agir de l'insolation consisterait dans l'action trop prolongée et trop ardente des rayons solaires sur la substance cérébrale à travers les parois osseuses qui l'enveloppent, tandis qu'avec notre docteur, elle a lieu tout autant sinon plus par un effet direct de l'air chaud sur le travail hématosique, effet qui consiste en une respiration suffocante. Cela doit paraître très-logicque pour quiconque a médité un tant soit peu le symptomatologie de l'insolation.

Pour nous convaincre de la logique des idées de notre théoricien sur le *modus operandi* de la maladie nous sommes surpris qu'elle lui ait fait défaut dans son traitement. En effet, il est très-naturel de conclure que la médication asthénique n'a pas sa raison d'être, puisque la sthénie n'est qu'apparente et que la congestion n'étant que la conséquence d'un épuisement nerveux, celui-ci mérite l'attention primitive, du médecin qui doit remplacer la saignée par le traitement du docteur Brown Sequard et employer les sédatifs les plus puissants.

La quinine surtout semble être l'agent médicamenteux le plus infaillible d'après de nombreuses expériences, et la propriété coagulante que lui donnent les chimistes doit bien aller aux théoriciens de la liquéfaction sanguine dans l'insolation : mais un point important dans le traitement, auquel on n'a pas encore songé et qui nous est suggéré par la doctrine du docteur Candy, est celui-ci : Si la chaleur est cause, par elle-même, d'une respiration suffocante, suffocation qui amène un épuisement nerveux qui constitue toute cette maladie, est-ce qu'un abaissement graduel de la température ne devrait pas rentrer pour beaucoup dans son traitement. En effet si une autre température produit des effets aussi morbides, son abaissement ne devrait-il pas les contrôler ?

Nous savons bien que l'on n'a jamais négligé d'employer jusqu'à un certain point ce moyen, en choisissant les appartements les plus frais, les mieux aérés, en maintenant une application non interrompue sur la tête ; mais l'hygiène seule et la plus simple, nous dicte ces notions élémentaires. Ce que nous voulons c'est que nous considérons le froid comme un sédatif nerveux des plus puissants, non seulement comme topique, mais bien plus et surtout par l'intermédiaire de la respiration ; anesthésique puissant, l'air froid doit nécessairement être appelé à jouer ici un rôle satisfaisant. Pour l'obtenir, la chose est simple : accumulation de gâteaux de glace dans la chambre du malade, selon la température que l'on veut y établir. Nous demandons l'essai de notre traitement non seulement dans les cas d'insolation, mais aussi dans toutes les maladies tropicales que l'été apporte au Canada, c'est-à-dire dans tous les cas où l'air porté, à une température trop anormale, semble entrer comme cause principale dans les phénomènes morbides. Un travail hématosique incomplet étant un symptôme frappant de la plupart des maladies des climats chauds, la chaleur doit en être considérée comme la cause principale ; donc étant naturel en toute maladie de retrancher sa cause, et étant aussi très-physiologique de la traiter par un excès contraire

à celui qui l'a développée, il est très-rationnel qu'une saine expérimentation soit donnée au traitement que nous proposons.

Ce que nous venons de dire au sujet de l'insolation n'est qu'une simple reproduction d'une étude faite sur cette maladie en juillet 1876. Depuis lors des faits semblent venir prouver que la théorie de l'insolation doit être comprise de la manière ci-dessus mentionnée, tant dans sa pathogénie que dans son traitement. Les cas nombreux qui sont survenus dans le cours de juillet dernier, du côté de Saint-Louis, Etats Unis, nous mettent à même de tirer cette conclusion, grand nombre de personnes tombées victimes de l'insolation étant à l'abri de l'action immédiate du soleil, c'est là un fait constaté. Et que signifie ce fait? Il nous laisse comprendre que le mode d'action de l'insolation n'est pas seulement (et peut-être pas du tout) dans l'action trop prolongée et trop ardente des rayons solaires sur la substance cérébrale à travers les parois osseuses qui l'enveloppent, mais bien dans l'effet de l'air chaud sur le travail hématosique de la respiration.

Un deuxième fait, est le traitement suivi chez les deux ou trois cents cas survenus dans cette partie de l'Amérique du Nord devenue si subitement tropicale. Abaissement de la température, telle est la base du traitement qui a été adopté. Les modifications amenées dans la température dans un but curatif, viennent d'avoir leur application au sujet d'une autre maladie. La théorie des germes du docteur Pasteur est bien connue. Elle se généralise rapidement et l'on est peut-être pas loin du moment où il nous faudra admettre, le microscope en main, que telle maladie est le résultat d'un travail essentiellement reproducteur d'un germe vivant qui aura tel nom particulier. Or voici une expérience faite dernièrement par notre savant physiologiste.

On ne pouvait pas donner le charbon aux oiseaux il y a encore quelques mois. Tous les expérimentateurs échouaient. M. Pasteur y a réussi. La bactériidie, cause de la maladie, ne peut plus se développer à la température de 43° environ. Or, le sang des oiseaux a une température comprise entre 40 et 44°. M. Pasteur pensa naturellement que si une poule ne contractait pas le charbon, c'était simplement parce que sa chaleur propre empêchait le développement de la bactériidie. Et il contrôle immédiatement cette suggestion en plongeant une poule aux deux tiers du corps dans de l'eau, à 20° et en lui inoculant du sang charbonneux. La température de la poule s'abaisse; les bactériidies se développent. C'est ainsi qu'on peut maintenant faire mourir une poule du charbon.

Le résultat de cette expérience est tout naturel à prévoir théo-

riquement parlant du moins. Si les animaux à température élevée ne reçoivent pas le charbon, pour guérir celui-ci chez l'homme, ne suffirait-il pas d'élever sa température ? Et si cela peut être fait au sujet de la pustule maligne, ne peut-il en être de même dans d'autres maladies infectieuses qui ont également pour cause des infiniment petits. Quel horizon nouveau se déroule tout à coup devant le praticien si souvent désespéré !... Cette pensée, fruit d'une découverte récente, et qui nous promet une protection contre ces petits organismes, qui sont autant d'assassins impitoyables, a quelque chose d'essentiellement consolant... En effet, quelle horreur ne s'empare pas de l'homme qui se sent entouré d'ennemis aussi innombrables ! Ils nagent dans une seule goutte de l'eau qu'il boit, pullulent dans la seule quantité d'air qui suffit à une seule de ses aspirations, comme dans le petit morceau de pain qui sert à sa vie... *horresco referens*...

Mais, ici comme ailleurs, l'homme est le roi de la création et triomphe.

Ville Saint-Henri, septembre 18, 1878.

SÉVERIN LACHAPELLE.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Les hauts fonctionnaires du gouvernement ont utilisé les distributions de prix qui viennent d'avoir lieu dans les établissements de l'Etat, pour donner à la jeunesse quelques leçons de politique à leur façon.

Ces leçons se résumaient généralement dans la belle phrase que voici : " la République est bien assise. " Les petits et grands colégiens qui n'y avaient probablement jamais pensé, étaient ainsi invités, sous une forme suave, à venir se mettre sur ses genoux. Or, sa situation ne répond pas du tout, par malheur, à l'idée que paraissent s'en faire les ministres et autres personnages qui vivent en ce moment à sa table.

En admettant que la République soit assise, ce ne peut être que sur des charbons ardents. Le pays tout entier est à même de le constater, en voyant la difficulté qu'elle éprouve à rester en place, ne fut-ce que pendant un tour de cadran. Ecoutez plutôt les organes du gouvernement.

Aujourd'hui, ils affirment que la République se porte à merveille et qu'elle se montre disposée à enterrer ses ennemis. Demain, ils déclarent que si les élections sénatoriales ne donnent pas une majorité de gauche, le sort du régime actuel se trouve gravement compromis. Un pareil langage ressemble beaucoup à celui d'une personne qui dirait : " je jouis d'une santé parfaite, mais le moindre courant d'air peut me mettre à l'extrémité. "

La vérité veut qu'on dise que ce ne sont pas les monarchistes qui mettent la République en péril : mais les républicains. C'est au sein d'un parti, où grouillent déjà comme des serpents, les éléments les plus opposés et les plus hétérogènes. Pauvres ministres ! il a fallu naguère encore, qu'ils fissent pleuvoir les décorations sur les mérites les plus divers, et pour apaiser les radicaux furieux d'en voir bénéficier de vieux braves comme le général

Barry, ils ont dû comprendre dans cette fournée de distinctions, un Allemand correspondant du *Times*, ami de Gambetta, mais ennemi de la France, et qui, lors de nos guerres désastreuses, épanchait son enthousiasme pour la Prusse et sa haine fielleuse contre nous.

C'est ce qui amenait *le Grelot*, journal amusant, à publier ces jours-ci, une caricature sanglante. D'un côté, à gauche, on apercevait la France crucifiée, à laquelle un personnage coiffé d'une casque à pointe présentait l'éponge remplie de fiel au bout d'une pique ornée de l'oriflamme du *Times*. Et audessous, ces mots : 1870 : *M. de Blowitz attache la France sur la croix*. De l'autre côté, à droite, une jeune République avec un peplum rose, mettait au même personnage, coiffé cette fois du petit chapeau anglais, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Au dessous, ces mots : 1878, *La France attache la croix sur M. de Blowitz*.

Cela n'empêche pas les mandarins les plus en vue de notre régime, de célébrer la République comme une sorte de gouvernement providentiel par ses bienfaits et divin par ses vertus. Les discours pleuvent comme les décorations et à l'ouverture des conseils départementaux surtout, il s'en est fait une consommation inouïe. Ça et là, partout où on l'a pu, les radicaux ont fait leur petite démonstration anticléricale : soit en affamant les œuvres de charité, soit en retirant des allocations et des écoles aux Frères. Là où il était impossible de faire mieux, comme à Amiens, un citoyen rapporteur affectait d'appeler Mgr Bataille : Monsieur l'évêque.

D'où un violent orage au sein du conseil général, car les conservateurs catholiques qui en font partie, n'étaient pas d'humeur à laisser passer le rapport sans protestation ; et l'on rappela heureusement à cette occasion la fine réponse d'un vieil évêque d'Angers à une dame. "Comment, demandait celle-ci, appellerons-nous nos prélats, *Monseigneur* : ou *Monsieur l'évêque* ?"—"Madame, lui fut-il répondu, les gens bien élevés m'appellent *Monseigneur* ; les autres m'appellent *Monsieur l'évêque*."

Ces inconvenances grosses de menace pour l'avenir n'ont pas été les seules. Dans plusieurs villes, où les curés avaient été invités à des distributions de prix, les sous-préfets et les maires qui présidaient, ont trouvé le moyen de prôner l'esprit laïque, l'enseignement laïque avec des parallèles outrageants pour le prêtre (dans un pays où l'enseignement religieux a partout écrasé dans les concours les adversaires qu'on lui oppose) ; à ce point que ces honorables ecclésiastiques étaient forcés de quitter la salle avant la fin de la séance. Et c'est ainsi que le libéralisme, ce

Judas de la liberté, se montre toujours le même : ennemi de toute tolérance et oppresseur des minorités.

Au point de vue religieux, je ne vois de comparable à notre situation que celle qui fut faite à l'Eglise sous le roi Louis-Philippe. Maintenant comme alors, ce n'est pas encore la persécution ouverte, mais c'est la suspicion en permanence. L'Eglise est insultée, vilipendée impunément tous les jours par vingt journaux de Paris, auxquels font écho mille petits aboyeurs de province; et nos ministres républicains non seulement ne trouvent pas le courage d'arrêter ce débordement d'injures, mais prennent à tâche d'éviter tout rapport ostensible avec les évêques et expurgent soigneusement leurs discours de toute parole religieuse et de toute idée de Dieu.

Hélas ! il faut bien en convenir : cette lâche attitude a déjà porté ses fruits de mort ; et dans des contrées déjà infestées d'indifférence religieuse, on en est arrivé jusqu'à l'abstention, sinon jusqu'à l'impiété. Cela n'est plus *bien porté* de faire ses Pâques, d'aller à la messe et d'aller voir son curé : on sait que ça déplaît à M. le maire, au préfet, au sous-préfet ; et tous les journaux disent que c'est le clergé qui a fait le 16 mai et échoué aux élections dernières..... Et voilà cette pauvre population flottante et indécise qui, pour ne pas avoir l'air être du nombre des vaincus, se laisse entraîner et remorquer par le radicalisme !

Ajoutons que sur d'autres points du territoire, la foi et les pratiques chrétiennes semblent progresser au contraire. Je l'établirai dans un prochain article, où j'étudierai la *vie paroissiale* en France et l'état religieux général qui a pu survivre à nos révolutions. Mais il y a autour de nous des symptômes consolants qu'il n'est pas permis de négliger et qui semblent prouver que Dieu n'a pas maudit la vieille Europe.

Les informations les plus autorisées concordent pour établir que Mgr Masella, nonce apostolique à Munich, a obtenu à Kissigen du prince de Bismarck, la révision complète de cette odieuse législation qui, depuis près de cinq ans, mettait l'Eglise romaine au carcan de l'empire d'Allemagne.

Il ne faudrait pas conclure de là, que le chancelier de Berlin s'est plongé dans une piscine miraculeuse comme le paralytique de l'Evangile, et qu'il professe désormais des sentiments entièrement différents de ceux qui l'animaient, lorsqu'il entreprit de renouveler la fameuse guerre entre le sacerdoce et l'empire.

Les hommes d'Etat changent souvent de politique sans changer de principes. Leur habileté se mesure à l'opportunisme et surtout au succès de leur volte-face, sans que leurs idées personnelles

se transforment. Chez eux, les intérêts priment généralement la conscience.

Or, dans le cas qui nous occupe, il est évident que M. de Bismarck avait tout intérêt à désarmer.

Les catholiques ont obtenu dans le scrutin du 30 Juillet, 100 sièges. Ils l'ont emporté de beaucoup à la fois sur les conservateurs proprement dits, sur les conservateurs-libéraux et sur les libéraux-nationaux. Ils vont en conséquence former dans le reichstag le pivot nécessaire ou l'appoint indispensable d'une majorité gouvernementale. Le chancelier aura essentiellement besoin de leur concours pour éviter une seconde dissolution.

On sait que le gouvernement allemand a en réserve un certain nombre de projets qui lui tiennent au cœur. Le plus important de ces projets a trait à la repression du socialisme. Or, le parti libéral qui a refusé dans la précédente session de s'associer sur ce point aux idées de M. de Bismarck, ne paraît pas s'être beaucoup amendé durant la période électorale.

En Allemagne comme en France, à Berlin comme à Versailles, les libéraux sont ce qu'on appelle en langage familier, des *tâcheurs*. Ils sacrifieront volontiers la défense sociale d'un pays à leurs petits calculs égoïstes. La peur de perdre un siège de député leur ferait commettre des fautes capables de compromettre l'existence d'un peuple.

Au contraire, les catholiques ne subordonnent pas leurs convictions à leurs appétits et le vice-empereur d'Allemagne a dû le contester pendant les quelques années de persécution qu'il dirigea contre eux. Ils sont donc aptes maintenant, en renforçant les différents groupes du parti conservateur, à lui prêter pour atteindre son but, l'appui qui lui est nécessaire. Cette nécessité a dû se bien durement sentir pour qu'il se décide à détruire d'une main ce qu'il avait édifié de l'autre.

Comme le remarque le *Temps*, le chancelier en se retournant du côté de catholiques donne à sa politique depuis cinq ans le plus grave démenti. " Il renie tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a voulu, tout ce qu'il a fait."

L'organe protestant du centre-gauche a l'air de s'en affliger : il se montre beaucoup moins libéral qu'il se pique de l'être.

Le kulturkampf était en opposition manifeste et même révoltante avec le principe de la liberté des cultes et l'esprit du concordat passé entre le gouvernement prussien et le Saint-Siège, il y a quarante ans. Aussi qu'est-il arrivé ? La Révolution seule a bénéficié de cette levée de boucliers contre l'Eglise ; et c'est en face de cette Révolution acharnée au régicide que le gouverne-

ment s'est trouvé placé, alors qu'il croyait s'être rendu maître des résistances de l'épiscopat et des prêtres.

L'Allemagne conservatrice, son vieil empereur en tête, a poussé un cri d'alarme.....M. de Bismarck s'est vu mis en demeure de réparer le mal qu'il avait laissé faire ou déterminé.

Sincère ou non, cette évolution lui est absolument commandée par les circonstances et les catholiques rendent en ce moment un service éminent à M. de Bismarck, lequel, sans *aller jusqu'à Canossa*, a pourtant pris le chemin qui y mène. Ainsi, les gouvernements qui déclarent la guerre à l'Eglise, sont, tôt ou tard, forcés de signer leur paix avec elle, ou de capituler devant la Révolution.

Comment oublier ici le grand et décisif rôle que joue en tout cela, l'illustre pontife qui occupe en ce moment la chaire de saint Pierre, toute l'Europe est dans l'admiration de sa ferme et patiente habileté. Tous les pèlerins de Rome reviennent séduits, enchantés, ravis par cette parole éloquente où fleurissent à la fois toutes les grâces raffinées du langage et tous les à-propos de la piété et de l'amabilité. On s'étonne de n'avoir pas connu, de n'avoir pas distingué plus tôt cette majestueuse personnalité, la seule capable, semble-t-il, non pas de faire oublier, (qui le pourrait sans parjure et sans injustice) mais plutôt de rappeler et de remplacer celle de Pie IX.

Notre nouveau pape est bon, sagace, infatigable au travail, ingénieux et patient à la politique, accompli dans la piété. Son prestige littéraire est immense. Ce sera le pape des fortes études et des progrès de l'enseignement sous tous ses aspects : et les heureux choix qu'il a faits naguère, nous garantissent que tout ce qu'on peut apporter de lumière et de dévouement pour aider le ciel et correspondre aux faveurs qu'il ménage à son Eglise, Léon XIII les trouvera dans les conseillers de son court et déjà glorieux pontificat.

Certes ! nous sommes cruellement payés pour ne pas être optimistes et ne pas nous livrer à des espérances prématurées touchant le conflit entre l'Eglise et les Etats. Cependant voici les dernières nouvelles, qu'après le *Spettatore* de Milan, nous donnent, ce matin, les journaux de la capitale.

Emu des négociations entamées entre le Saint-Siège et l'Allemagne, le cabinet du Quirinal a chargé M. le comte de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, de demander au gouvernement allemand, si la chancellerie impériale comptait traiter avec le Saint-Siège comme de puissance à puissance, ou bien s'il s'agissait simplement d'une négociation ayant pour but de régler une question intérieure de religion.

La chancellerie allemande *n'aurait pas cru devoir donner des explications à ce sujet.*

Les mêmes journaux annoncent que le cabinet italien fait de grands efforts pour rendre plus intimes les relations entre la France et l'Italie. Plusieurs hauts personnages venus à Paris pour l'Exposition auraient été chargés de travailler d'accord avec l'ambassadeur, en faveur d'une véritable alliance franco-italienne. Mais on croit savoir que ces tentatives sont accueillies *avec une extrême réserve* par le gouvernement français.

Le fait est qu'on ne sait plus sur quel terrain l'on marche, diplomatiquement à l'heure qu'il est. L'Europe est *machinée* comme un théâtre.

Déjà, le traité signé à Berlin donne l'un de ses fruits allemands : c'est la guerre. Le sang coule en Bosnie. La Thessalie est en pleine anarchie. La Grèce se trouve à la veille de prendre les armes. La Turquie se prépare à la guerre pendant qu'elle emploie tous les moyens dilatoires qui sont en usage dans sa diplomatie, pour se dispenser d'accorder au cabinet d'Athènes la rectification de frontières que lui avaient promise les plénipotentiaires rassemblés au palais Radziwill.

Et quant à la question d'Orient en général, Lord Beaconsfield, même après ses incontestables succès, même avec l'île de Chypre et Batoum, est-il bien sûr d'avoir gagné la partie ?

Il est assurément permis d'en douter en voyant le géant du Nord occuper maintenant sur deux continents la plus formidable position que jamais empire ait eue dans l'histoire. Un pied sur la Turquie d'Europe, un autre sur la Turquie d'Asie, la tête au pôle, il étend son bras droit jusqu'au golfe de Finlande, tandis que son bras gauche s'appuie sur l'Oxus. Si le léopard anglais a fait reculer pour un moment le colosse russe en Europe, il se pourrait qu'un jour le colosse russe fit reculer le léopard anglais en Asie.

Puissent les races latines ne pas attendre cette heure pour reconnaître ce qui les menace. Le catholicisme qui les a fait prépondérantes à une autre époque, peut les sauver encore. Il est leur drapeau, leur fondement, leur raison d'être, le sel de leurs progrès et de leur civilisation. Le moment est bien mal choisi pour apostasier des siècles de gloire, et l'on ne peut comprendre pourquoi les Etats rougissent maintenant de paraître faire cause commune avec le Christ. Reste, il est vrai, la prière. Car, lorsqu'on ne peut parler de Dieu à l'homme, disait hier un grand évêque, il faut parler de l'homme à Dieu.

TH. BARBOT.

Paris, septembre 1878.

CHRONIQUE

Une fièvre ardente régnait hier encore dans tout le Canada : c'était la fièvre électorale. Elle a été funeste au gouvernement d'Ottawa, qui a perdu plusieurs de ses membres et un grand nombre de ses amis. Le ministère libéral n'a plus qu'à porter ses morts en terre et plier bagage. Eh ! mais, voici qui est à point : un enfant passe dans la rue en jouant sur un flageolet le vieil air bien connu qui accompagne ce souhait tout à fait de circonstance :

“ Bon voyage, cher Dumollet,
.....”

Une autre fièvre, mais celle-là terrible, la fièvre jaune, ravage la Louisiane, le Missouri, le Mississippi, le Kentucky et le Tennessee. L'épouvante et la désolation sont au comble : les populations fuient pour échapper au fléau ; les vivants, qui restent par dévouement, ne peuvent suffire à enterrer les morts, et succombent à leur tour. Qu'il plaise à Dieu de prendre en pitié tant d'affligés et de faire cesser l'affreuse calamité qui les accable !

M. le juge Keogh, d'Irlande, dont la fameuse jurisprudence sur *l'influence indue* a fait école et autorité au Canada, est devenu subitement fou furieux pendant qu'il voyageait en Belgique. On a dû l'enfermer dans un asile d'aliénés à Bruges. Les compatriotes de M. le juge Keogh, paraît-il, n'avaient pas plus d'estime pour sa personne que de confiance en sa justice, On appréciera leurs sentiments à son égard par l'extrait suivant d'un journal des Etats Unis : “ Nous ne disons pas que les Irlandais se réjouissent du coup terrible dont Dieu l'a frappé ; mais nous savons qu'on n'exprimera pas beaucoup de sympathie pour celui qui s'est parjuré devant Dieu et devant son pays et qui a troqué son âme contre une place. C'était un Irlandais anti Irlandais, calomniateur du clergé catholique, oppresseur de ses compatriotes, un vil mercenaire qui a fait les basses œuvres de ses maîtres moyennant un prix convenu. Son nom est exécré par tout ce qu'il y a de bon et d'honnête en Irlande et passera à la postérité associé à ceux de Castlereagh et Norberry. Rétribution, etc.”

Le même journal, parlant de nouveau de la folie du juge Keogh, annonce, à la suite, celle de M. Victor Hugo. “ La mention du nom de ce juge, dit-il, sera un sujet de surprise pour beaucoup de lecteurs américains, mais le nom et la renommée de Victor Hugo ont fait le tour du monde, et des milliers de lecteurs qui ont admiré le brillant poète et romancier seront attristés en apprenant

que, lui aussi, est devenu fou.”—Passe que la nouvelle de la folie de M. Victor Hugo puisse attrister, si elle est vraie, mais elle ne peut pas surprendre. M. Hugo n'est plus jeune ; il a parcouru les trois quarts de sa soixante-seizième année, prenant sa soixante-dix-septième. C'est l'âge de l'enfance sénile : il n'y aurait donc rien de surprenant qu'il eût perdu ses facultés, quand même la tête ne lui aurait pas tourné aussi fréquemment qu'elle lui a tourné depuis cinquante ans. Dès 1856 M. Hugo se sentait incommodé par des vertiges : il cherchait à s'en expliquer la cause et à la faire connaître aux autres, en disant dans ses *Contemplations* :

“ On m'appelle apostat, moi qui me crus apôtre.”

Sur quoi, l'ami Vapereau, qui cite ce vers, s'empresse d'ajouter : “ Il est aussi superflu de caractériser, dans M. Victor Hugo, l'homme politique qu'il serait déplacé de le juger. Nous ne lui donnerons ni l'un ni l'autre titre, (apostat ou apôtre) et nous voulons bien qu'on voie en lui, par l'effet de la greffe morale, d'une seconde âme sur la première qu'il décrit dans le même livre :

“ Toujours la même tige, avec une autre fleur.”

Malgré sa bonne volonté de le laisser voir aux autres, l'ami Vapereau n'a pas l'air de prendre au sérieux “ l'effet de la greffe morale d'une seconde âme sur la première âme de M. Hugo ; il semble dire au contraire : va pour la même tige, mais laissons de côté “ la greffe et l'autre fleur.” De fait, cette “ autre fleur ” n'est pas celle que devrait produire la greffe du bonapartisme sur l'orléanisme de M. Hugo, “ qui, dit Vapereau, nommé pair de France par le roi Louis-Philippe, espérait arriver, à son heure et à son tour, au pouvoir par la littérature, lorsque la révolution de Février vint ouvrir des voies plus scabreuses à son ambition.”

Dans ces “ voies scabreuses ” M. Hugo rencontra Louis-Napoléon dont il patronna très chaudement la candidature à la présidence. Après l'élection du prince, l'effet de la “ greffe morale ” devait, selon une promesse antérieure, produire la floraison du portefeuille de l'instruction publique et de la grande maîtrise de l'Université sur la “ tige ” de M. Hugo. La grande maîtrise ne fut point rétablie, cela est vrai ; mais M. le vicomte de Falloux eut le portefeuille, et M. Hugo resta avec sa “ tige,” dans laquelle il enta tout de suite une nouvelle “ greffe morale ” d'où est sortie “ l'autre fleur.” Voilà comment M. Hugo, ayant évolué du royalisme à l'orléanisme, de l'orléanisme au bonapartisme, devint républicain farouche pour se venger du futur empereur, qui lui avait fait faux bond. M. Hugo a été fort exalté par le parti qui s'est servi de lui comme d'une cymbale retentissante, mais qui l'a toujours tenu en défiance. A tous les républicains d'essence pure, l'ami Vapereau

en tête, "l'autre fleur," éclose sur "la même tige," a toujours paru n'être qu'une fleur bâtarde. Aussi, sonnante, pour le parti, l'heure du pouvoir, M. Hugo n'a-t-il eu en partage qu'un pauvre siège de sénateur amovible, tandis que le sire Pelletan est assis pour la vie durant de la République, qu'il enterrera civilement, c'est à espérer, au lieu qu'elle l'enterre de la même manière, ce qui pourrait se faire attendre plus que "de besoin et de raison."

Hædel, l'auteur de la première tentative d'assassinat contre le roi de Prusse a été décapité à Berlin. L'exécuteur, très correctement vêtu de noir et cravaté de blanc a, paraît-il, très-correctement fait sa besogne. Quant à Nobiling, l'auteur de la seconde tentative, on n'en parlera plus, car il est mort en prison d'une "pleurésie," (administrative probablement). L'homme à l'habit noir et à la cravate blanche a ainsi perdu l'occasion de jouer de la hache une seconde fois.

La Révolution a ses sicaires en Russie comme en Allemagne; ceux-ci frappent les fonctionnaires de la police de l'empire en attendant le moment de frapper plus haut. Les journaux russes rapportent plusieurs assassinats, qui ont eu lieu le même jour dans diverses villes. M. le général Metzentoff, chef de section de la haute police, à Saint-Petersbourg, a été poignardé en plein jour, dans une rue très fréquentée, par deux jeunes gens mis avec élégance; un général de gendarmerie qui se promenait avec la victime a essuyé une décharge de coups de revolver, en cherchant à arrêter les assassins, qui se sont enfuis sur une voiture stationnant près du lieu de l'attentat. Le même jour, comme il a été dit plus haut, d'autres fonctionnaires, appartenant eux aussi à la police de l'empire, ont été assassinés. A la suite de ces attentats, dont la simultanéité indique un complot, le tzar a proclamé la loi martiale. C'est son droit puisqu'il est le tzar. Mais lorsqu'il reproche aux membres des sociétés secrètes de nier le droit de propriété, la sainteté des liens de famille et la foi même en Dieu, la voie de la conscience doit lui crier que ces hommes, après tout, ne font que mettre en pratique les "principes" appliqués en Pologne à la propriété, à la famille et à la religion.

Quant à M. de Bismarck, il tient toujours sous le boisseau le secret de ses négociations avec Mgr Masella. Cependant un journal catholique des Etats Unis rapporte ce qui suit, mais sans faire connaître la source de ses informations: "Il ne paraît pas douteux que Mgr Masella ait obtenu un grand succès dans le cours de ses entrevues avec M. de Bismarck à Kissingen. Les journaux libéraux d'Italie ont manifesté quelques craintes à ce sujet. Ces craintes durent toujours, et on dit franchement que M. de Bismarck est en route pour Canossa, quoiqu'il ait affirmé, il

Y a six ans, qu'il ne prendrait jamais cette route-là. Un journal de Milan, parlant des entrevues de Kissingen, appelle Mgr Masella un " nouveau Beaconsfield " qui est parvenu à obtenir une " paix avec honneur " et qui l'apportera à Rome, après une lutte non moins pénible que celle soutenue par le premier ministre d'Angleterre contre la diplomatie russe. Un autre journal rapporte que l'entente entre le nonce et M. de Bismarck est un fait accompli, et que les détails seront prochainement rendus publics. Les journaux catholiques de Rome observent une grande réserve au sujet des négociations entre le Vatican et les cours d'Europe et, particulièrement, celle de Berlin. On dit aussi que cette cour n'est pas la seule qui soit sur le point d'en venir à une entente avec le souverain pontife. D'autres sont aussi en route pour Canossa ; s'ils ne vont pas tout à fait aussi loin, ils iront jusqu'à un *modus vivendi*, comme on dit communément. D'après un journal autorisé, c'est la loi de la nécessité qui s'impose."

La *Germania*, de son côté, pense que la nécessité forcera M. de Bismarck à capituler ; mais elle ne compte pas que le chancelier vienne pour cela à de meilleurs sentiments envers l'Eglise. " Au fait, dit le journal catholique de Berlin, il nous importe peu de savoir pour quelle raison le chancelier désire mettre fin au conflit religieux. Nous n'avons jamais regardé et nous ne regarderons jamais le prince de Bismarck comme un ami de l'Eglise. Nous avons, au contraire, toutes sortes de motifs de croire qu'il croit que sa mission est de continuer l'œuvre de Luther—opinion partagée par beaucoup de gens qui l'entourent à Berlin. Il trouve cependant que le *kulturkampf*, s'il se prolongeait, ébranlerait le jeune empire jusque dans ses fondements ; voilà pourquoi il désire la fin d'un conflit dont le résultat a trompé son attente. Telle est la raison qui l'a porté à changer d'attitude ; quant à présent cela nous suffit. "

Le changement d'attitude de M. de Bismarck à l'égard des catholiques sera plus ou moins marqué selon qu'il aura plus ou moins besoin d'eux pour former la majorité parlementaire que les dernières élections ne lui ont pas donnée. Mais on peut être sûr que le grand Prussien, malgré les belles paroles qu'il a dites à Mgr Masella et les concessions qu'il lui a promises, ne manquerait pas l'occasion d'un *coup de jarnac* qui mettrait l'Eglise en une servitude pire que la première. Les catholiques sauront probablement parer aux éventualités d'un coup de ce genre, en ne traitant qu'à bon escient avec le chancelier.

Des négociations sont aussi ouvertes entre le Saint-Siège et le Gouvernement anglais concernant l'envoi d'un nonce accrédité

près la cour de la Grande-Bretagne. Une correspondance de Londres rapporte même que ces négociations seraient terminées, et que Léon XIII aurait déjà fait choix d'un nonce pour Londres, d'un autre pour Berlin et d'un troisième pour Saint-Pétersbourg.

Il y a quelques semaines, les Belges ont fêté les noces d'argent du roi et de la reine. Les libéraux, fiers de leurs succès aux élections, ont donné à ces fêtes une tournure telle que les journaux républicains de France ont été pris d'un enthousiasme qu'un de leurs confrères a qualifié de "délétaire." Le mot est dur : mais les opportunistes en entendent bien d'autres, sans compter ce qu'ils verront.

Mentionnons, quoique tardivement, la mort de la reine Christine, mère de la reine Isabelle, et grand'mère d'Alfonse XII. C'est Christine, qui en faisant changer l'ordre traditionnel de la succession au trône d'Espagne, ouvrit l'ère des guerres civiles qui ont depuis lors déchiré ce malheureux pays.

Mme Thiers a fait célébrer un service funèbre à Notre Dame de Paris le jour anniversaire de la mort du premier président de la R F. Les *Agences* nous ont appris — y a-t-il quelque chose qu'on ne puisse faire "en l'honneur de M. Thiers" — que, à cette *messe des morts*, le *Gloria* avait été chanté avec accompagnement de harpes. Un détail manque : les *Agences* ont omis de dire à quel moment de la triste cérémonie s'est échappé le joyeux *Gloria*. Que si on les questionnait à ce sujet, elles répondraient sans doute : "Nous servons la R F., mais nous ne savons pas servir la messe... ..ni l'entendre."

M. Bardoux, ministre de l'instruction publique de la R F., et des cultes, — s'il vous plaît — n'a probablement pas le talent d'accompagner avec la harpe le "charabia" qu'il parle. Est-ce pour cette raison que Son Excellence s'est, dans ses discours de fin d'année universitaire, abstenue non seulement de chanter le *Gloria*, mais encore de prononcer un seul mot qui fit *présumer* l'existence de Dieu ? Que ce soit faute de savoir pincer la harpe, ou pour toute autre cause, toujours est-il que Son Excellence, "charabiatant" officiellement à la Sorbonne, ou à la pose de la première pierre de quelque "petit lycée," s'est soigneusement préservée même d'insinuer aux "grands étudiants" et aux "petits lycéens" qu'il existe un autre dieu que la R F. Encore si Son Excellence limagnaise s'en fut tenue à ce silence : mais, pour faire acte de bon propos républicain, elle a jugé opportun de dire que la R F., — le gouvernement de la liberté par la liberté, — ne peut s'accommoder de la liberté d'enseignement. Cela disant, M. Bardoux n'a énoncé rien de neuf ni de nouveau ; on sait que la R F., en fait

de liberté, n'en connaît et n'en pratique qu'une seule : la liberté d'opprimer les autres. Mais en quoi M. Bardoux a fait du neuf et du nouveau, c'est en "mettant au rancart" le Dieu des chrétiens et aussi la Providence des philosophes, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé, même sous Louis-Philippe. Jusqu'à présent une "Providence" vague et indéfinie avait officiellement eu droit à un sourire plus ou moins ironique de messieurs de l'Université. C'était peu de chose, cependant c'était quelque chose mais ne tirant pas à conséquence, puisque, comme on disait alors, "la Providence, c'est tout ce qu'on veut." M. Bardoux a républicainement innové dans les usages universitaires la suppression de la "Providence," la République devant désormais pourvoir à tous les besoins de la nation française.

Si, d'un côté, on est affligé qu'un ministre de l'instruction publique en France s'applique à éliminer rigoureusement l'idée et le nom de Dieu des discours qu'il adresse aux jeunes gens des écoles et aux enfants des lycées, de l'autre on est consolé par les nobles paroles que font entendre des hommes de cœur et de foi. Aussi ne pouvons-nous résister au désir de reproduire quelques lignes de la péroraison d'un discours prononcé par le général Ambert à la distribution des prix au pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes à Dreux. Le général a rappelé un épisode de la guerre de 1870 : l'enterrement des morts du combat de Champigny. Pendant la nuit du 8 décembre, il y eut une suspension d'armes. D'un côté, s'avancèrent sur le champ de bataille, soixante Frères des Ecoles chrétiennes, de l'autre, une compagnie de Prussiens sous les ordres de deux capitaines. Les Frères creusèrent la fosse des Français, les Prussiens celle des Allemands. Laissons parler le général Ambert :

"La nuit était froide et la terre dure comme la glace. Vers minuit, l'un des capitaines prussiens avertit que la suspension d'armes allait cesser. On se hâta, et notre fosse fut recouverte de terre. Alors, je vis un Frère s'avancer, portant dans ses bras une grande croix de bois noir. Il planta cette croix sur la grande tombe, puis, se mettant à genoux, il pria. Tous les Frères s'agenouillèrent et prièrent aussi.

"Le vent de la nuit agitait la flamme des torches. Nous étions par moment dans une profonde obscurité ; puis, tout à coup, une lumière éclatante nous inondait.

"Pendant que les Frères priaient une grande lueur se fit.

"Un silence solennel régnait. Tout à coup une voix se fit entendre. C'était l'un des capitaines prussiens qui disait à haute voix, en langue française : "Nous n'avons rien vu de semblable.

en France !” L’autre capitaine répondit : “ Excepté les Sœurs de charité. ”

“ Voilà donc ces hommes qui dispersaient nos armées, incendiaient nos villes, foulaient aux pieds nos moissons, et qui s’inclinent devant un Frère et une Sœur !

“ Oh ! ne repoussez pas cet hommage, car il s’adresse à notre sainte Eglise catholique, dont vous êtes les fidèles serviteurs.

“ Les paroles qu’un vieux soldat vient de prononcer devant vous, mes enfants, s’effaceront de vos souvenirs, mais retenez ces deux mots, je vous en conjure : *Dieu et patrie !* ”

M. Louis Veillot, en reproduisant dans l’*Univers* le discours du général Ambert, a écrit en tête quelques alinéas dont nous prenons le premier et le dernier :

“ M. le général Ambert a présidé la distribution des prix au pensionnat des Frères de la doctrine chrétienne à Dreux. Il a prononcé un discours que nous trouvons par hasard dans un vieux journal du pays, et que nous voulons reproduire comme un modèle de convenance, de bon sens et de bonne littérature. Cela tranche tout à fait avec les fagots et les fatras de banalités que distribuent en pareille occasion les ministres, sous-préfets et autres similaires, lesquels ont été, cette année, particulièrement emphatiques, républicains et ridicules, si bien que ces essoufflés semblent s’être donné le mot pour imiter au moins M. Bardoux, lorsqu’ils désespérèrent d’atteindre à M. de Marcère. Quelles grenouilles et quels bœufs ! L’année sera malheureuse pour les sous-préfets, car sûrement beaucoup éclateront.

.....
 “ Nous félicitons sincèrement M. le général Ambert de l’honneur qu’il a fait à la parole française, en la rendant si courageuse et si touchante dans une rencontre où l’emphase et les billevesées ont l’habitude de la galvauder abominablement.”

Au galvaudage de la parole française correspond, c’est le goût du jour, celui de l’esprit, si tant est que le Français, quoique “ né malin,” n’ait pas perdu cette qualité avec une foule d’autres. On serait porté à le croire en lisant les “ mots de la fin,” plus malpropres que fins, des petits journaux qui font de l’esprit à un sou par jour. Ces mêmes petits journaux sont friands d’anecdotes : s’ils se donnent du mal pour les tirer d’Italie, ils ne se fatiguent pas pour les inventer. Témoin l’anecdote suivante qui, malgré son passeport génois de fraîche date, n’en a pas moins fait les délices des collégiens de Gascogne, il y a plus de trente ans :

“ Tout n’est pas rose dans la profession d’avoué en Italie ; il arrive quelquefois qu’on les paie en monnaie de singe, ou plutôt

en monnaie de lièvre comme le prouve l'anecdote suivante, que nous empruntons au *Movimento*, de Gênes.

Un paysan, qui venait d'avoir un entretien avec un avoué, qu'il avait chargé de quelques affaires. lui dit :

—Je désirerais savoir combien je vous dois, mais je ne pourrai pas vous payer maintenant.

—Diable, donnez toujours quelque chose pour commencer.

—Eh bien, si vous voulez prendre un lièvre à-compte?...

—Certainement, je le prendrai, pour commencer...

—Eh bien, si vous le prenez, vous êtes plus fort que mon chien, qui a couru toute la nuit sans pouvoir l'attrapper."

Un brave confiseur, passé fortuitement de sa bassine à pralines dans le "beau monde" d'une ville de province, possédait un répertoire très varié d'anecdotes qu'il racontait en petit comité, et dont faisaient partie celle qui précède et celle qui suit. On y trouve encore un procureur, un paysan et un lièvre, mais le chien est remplacé par une paire de sabots. La scène se passe au chef-lieu d'un arrondissement en Saintonge.

Un paysan était venu remercier son procureur (avoué) du gain d'un procès et lui apporter un lièvre en présent. Il avait mis le lièvre dans un des bouts d'un bissac et dans l'autre bout une paire de sabots juste achetée. Après les remerciements, le paysan dit au procureur :

—Si je v'e f...ianquis quouque chouse de bon pre la goule, comme qu' dirait in lièvre, est-ou que v'e le prendriez pas?

—Un lièvre, répondit le procureur, ça ne se refuse pas.

—Prenez-le donc, dit le paysan, en lançant son bissac à la tête du procureur ; mais s'étant trompé de bout, ce fut la paire de sabots, au lieu du lièvre, qu'il lui " f...ianquit pre la goule."

Il n'y a pas que les anecdotes racontées par les petits journaux qui soient vieilles ; ainsi le :

" Je vous invite à d î ner,"

réédité tout dernièrement, remonte au moins à l'an de grâce 1840. Mais à cette époque l'invitation était ainsi conçue :

Mademoselle, (sauf *i*) Sophie je vous invite à d î ner (sans serrer mon *i*) sans cérémonie.

En ce temps là il n'y avait guère que *Figaro* qui se livrât à la culture de la calembredaine ; on regardait cette nouveauté comme un symptôme de décadence de l'esprit, du goût et de la langue. *Figaro* avait monté la *scie* Duponchel et Halévy. M. Duponchel était alors directeur de l'Opéra, M. Halévy venait de composer la *Reine de Chypre*. Cette *scie*, qui fut trop allongée, consistait à faire poser par Duponchel à Halévy des questions comme celles-ci :

—Halévy, mon ami, dis-moi z'un peu quelle différence y a-t-il entre Alexandre et un tonnelier ?

Halévy donnait invariablement sa langue au chat, et Duponcheff l'explication.

—Halévy, mon ami, la différence qu'il y a entre Alexandre et un tonnelier, c'est qu'Alexandre mettait les Perses en pièces, tandis qu'un tonnelier met les pièces en perce.

—Halévy, mon ami, dis-moi z'un peu quelle est ta mère ?

Silence d'Halévy ahuri.

Halévy, mon ami, ta mère, c'est la chicorée—parce qu'elle est amère,—*ta mère*.

Le soir dans un salon, Halévy, s'adressant à une de ses connaissances, lui dit :

—Savez-vous quelle *est ta mère* ?

Etonnement de l'interpellé.

—Eh ! bien, mon cher, c'est la chicorée.

Comment cela ?

Parce qu'elle est *votre mère*.

On se cachait pour lire ces choses-là, et on cachait qu'on les eût lues. Elles étaient tout au plus bonnes pour les commis voyageurs : Gaudissart les débitait pour égayer le dessert des tables d'hôte. Ses "invités" et MM. les habitués de céans riaient à gorge déployée et trouvaient Gaudissart un homme charmant ; les personnes sensées, que le hasard mettait en pareille compagnie, s'esquivaient à la hâte en maugréant contre le bavard stupide qui n'avait pu les laisser dîner en paix. Si ces calembredaines faisaient à la longue le tour des hôtels et des estaminets dans la "marmotte" de Gaudissart, elles ne sortaient pas de là et ne traversaient pas les mers. Les journaux français à l'étranger se seraient bien gardés de leur donner asile. C'était de bon sens et de bon goût. Aujourd'hui c'est tout le contraire : les journaux français à l'étranger se font concurrence à qui reproduira le plus de sottises de la petite presse parisienne. Dans quel but ? Ce ne peut être dans le but de faire passer pour leur propre "esprit" des gasconnades prêtées aux Marseillais, des ladreries aux Normands, des finasseries aux Bretons, des naïvetés aux Champenois, des balourdises aux Auvergnats, et des gaudrioles aux Parisiens. Si dans le milieu où elles naissent, certaines balivernes ont quelque sel—plus souvent gris que blanc, — quelle saveur peuvent-elles conserver dans des pays lointains, où il n'existe pas de milieu analogue et où quatre vingt-dix-neuf lecteurs sur cent n'imaginent pas ce qu'est ce milieu ? On dira : " Cela donne de l'attrait à un journal ; il faut rendre un journal amusant ; pas trop de sérieux ; le mot pour rire plaît aux lecteurs." Soit, mais pourquoi aller toujours fourrager en pays

étranger ? Est-ce donc qu'on est incapable de donner de l'attrait à un journal par de l'esprit et de l'originalité à soi ? Est-ce donc que le cru est improductif de choses gaies et amusantes, ou est-ce que ne peut tirer, de son cru, à soi, aucun badinage agréable et élégant ? Est-ce donc qu'on ne peut pas trouver le mot pour rire en cherchant autour de soi, comme s'il n'y avait des hâbleurs qu'en Gascogne, des ladres qu'en Normandie, des finauds qu'en Bretagne, des simples qu'en Champagne, des rustauds qu'en Auvergne, des débauchés, des Phrynés et des Laïs qu'à Paris ? Ou bien n'y a-t-il pas un autre pays que celui compris entre la Manche et la Méditerranée, les Alpes et les Pyrénées, où l'on sache, par un tour de phrase, donner de la désinvolture à la craque, de la candeur à l'avarice, de la bonhomie à la ruse, de la finesse à la simplicité, du piquant à la rusticité, de l'élégance au vice ? S'il n'y a pas un autre pays où tout cela se fasse, c'est évidemment parce que rien de cela n'a de rapport avec les mœurs, l'éducation, les usages et les coutumes des autres pays. C'est donc une innovation déplorable, au regard d'une société qui vise à la "personnalité," que de diriger les esprits dans une voie scabreuse où cette société laissera ce qu'elle peut avoir de bon pour prendre, en échange, ce qu'une autre a de mauvais.

Les écrivains français qui dans le principe ont ridiculisé certains travers de leurs compatriotes, avaient en vue de châtier les mœurs en riant—*castigare mores ridendo*. Leurs successeurs, perdant de vue le but primitif, sont arrivés à un résultat opposé : sous leurs plumes ces travers sont devenus des quasi-qualités, ou du moins des curiosités bonnes à montrer au public. Et l'exhibition de types grotesques, cyniques ou vicieux—mais imaginaires—faite le plus souvent en langage incorrect, trivial et graveleux, a eu une influence délétère sur les idées, les mœurs et le goût ; sur la langue et la conversation qui, d'élégantes et agréables qu'elles étaient autrefois, se sont transformées en une sorte d'argot grossier et malséant. Certes il n'est pas bon, disons il est blâmable d'introduire de pareils errements *littéraires* dans les pays où ils n'existaient pas ; c'est une excuse vraiment pitoyable que de dire : "Il faut bien attirer les lecteurs par le petit mot pour rire." Eh mon Dieu ! qu'on fasse rire les lecteurs pour châtier leurs travers—*castigare mores*, si on a le talent de manier finement et honnêtement la satire, l'épigramme et le badinage ; mais qu'on n'aille pas, moyennant de fâcheux emprunts faits à une presse déconsidérée, provoquer le rire au détriment du bon goût, du bon sens et de l'honnêteté, car

"Le lecteur français veut être respecté."

A. DE B.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

CATÉCHISME POLITIQUE, par M. A. T. DE MONTIGNY, magistrat de district, auteur de l'*Histoire du droit canadien*.—Montréal, Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs, 256 et 258, rue St. Paul.

“Connais-toi toi-même.” Cette parole du sage antique est la base de toute science humaine ; elle s'applique aux nations comme aux individus. De même que l'homme qui ignore son origine et sa fin, qui ne connaît ni les facultés de son âme, ni les passions de son cœur, ni les maux qui affligent son corps ne saurait accomplir rien de durable, de même aussi les peuples qui n'approfondissent pas leur histoire, qui n'étudient pas les institutions qui les régissent et les lois qui les gouvernent, ne peuvent atteindre à la véritable grandeur.

Un peuple naît le jour où il commence à se gouverner. Le peuple canadien ne fait donc que de franchir le seuil de la vie des nations, et il convient aux hommes que de fortes études ont nourris et que le patriotisme anime, de s'instruire sur les luttes et les sacrifices du passé, sur les droits et les devoirs de l'heure présente, sur les brillantes espérances de l'avenir.

C'est sous l'empire de cette pensée que M. de Montigny a composé son livre. Faire connaître au peuple canadien ses droits et ses devoirs, les libertés qu'il a conquises, les institutions qu'on lui a données, voilà le but du catéchisme politique.

Le livre de M. de Montigny porte bien son nom. Ce n'est pas un traité étendu et profond, fait seulement pour les personnes instruites, c'est un précis de l'histoire politique du Canada, un aperçu du régime gouvernemental dont nous jouissons, en un mot un véritable catéchisme.

“C'est, dit l'auteur, dans le but d'être utile à cette classe nombreuse de nos concitoyens qui n'ont pas eu l'avantage de recevoir une éducation suffisante pour comprendre les secrets de la science politique et à qui les exigences de la vie ne laissent pas assez de loisirs pour les approfondir, que j'ai fait ce petit livre, mis à la portée de tout le monde. Ils pourront, je l'espère, en peu d'instantes et sans efforts d'intelligence, apprendre l'organisation des gouvernements auxquels ils sont soumis,

juger ensuite par eux-mêmes de la valeur des discussions qu'ils entendent, remplir leurs droits avec connaissance de cause."

Disons tout de suite que le *catéchisme politique*, pris dans son ensemble, est un ouvrage de grand mérite, un ouvrage qui devrait être épanché dans tout le pays et que chacun peut étudier à profit. Il renferme certaines imperfections que je signalerai plus loin, mais le fond en est excellent. C'est l'esprit vraiment catholique qui inspire M. de Montigny. Il le fait voir dans les lignes suivantes :

"Fasse le ciel que ceux qui ont mission de faire valoir nos droits et protéger nos intérêts n'oublient pas que la religion est non-seulement l'élément essentiel de notre nationalité, mais encore la condition absolue du vrai progrès et de la vraie liberté. Il n'est pas nécessaire, pour s'en convaincre, de savoir l'histoire, de connaître que c'est la religion qui a dissipé les ténèbres de l'ignorance et marché à la tête de la civilisation. Il suffit de s'interroger soi-même, et de regarder ce qui se passe dans nos familles, pour comprendre que cette religion ne nous enseigne que ce qui peut rendre heureux, nous, nos familles et notre pays."

Voilà une grande vérité qu'on ne saurait trop répéter de nos jours. C'est cette grande vérité qu'il faut opposer sans cesse à la grande erreur des temps modernes, le libéralisme.

Analysons maintenant, en quelques mots, l'ouvrage de M. de Montigny. L'auteur commence par nous donner une rapide esquisse des différents partis politiques en Canada. On aurait désiré quelque chose de plus précis sur les tendances des deux partis qui se disputent actuellement le pouvoir. M. de Montigny se contente de dire que "les deux partis prétendent posséder exclusivement la clef qui ouvre au peuple les portes de la prospérité." C'est une vérité générale qui peut s'appliquer à tous les partis politiques du monde.

M. de Montigny jette ensuite un coup d'œil sur l'histoire, sur la géographie et sur la formation des peuples, il nous parle des lois, des différentes formes de gouvernement, des divers régimes que le Canada a subis ; il résume brièvement l'histoire de la constitution anglaise et des institutions que le peuple anglais s'est données. Il nous fait ensuite connaître les raisons qui ont engagé les provinces de l'Amérique britannique du Nord à former une confédération et les avantages qu'offre ce régime ; il reproduit la constitution du Canada et la compare à celle d'Angleterre et à celle des Etats-Unis. Puis il entre dans les détails et explique au long tout le rouage de notre gouvernement. Cette dernière partie est complète. On y trouve des renseignements précieux sur toutes les branches du pouvoir public, depuis la législature jusqu'au conseil municipal et aux fabriques. Tel est, en résumé, le *Catéchisme politique*.

Dans la première partie, où il est question des principes généraux du régime constitutionnel, l'auteur dit entre autres choses, les paroles suivantes que je m'empresse de reproduire, parce qu'elles s'appliquent à la crise politique que la province de Québec traverse en ce moment :

"Les ministres, dit-il, restent au pouvoir tant qu'ils possèdent la

confiance du peuple exprimée par l'opinion de la majorité de ses représentants réunis en parlement."

On ne saurait exposer plus brièvement et plus clairement le principe fondamental du gouvernement responsable. Il est regrettable que M. de Montigny, qui possède des notions si exactes sur le droit constitutionnel, n'ait pas consacré un chapitre de son livre à la discussion du renvoi d'office du ministère Boucherville.

Je suis curieux de voir comment une certaine feuille libérale, qui a recommandé, sans réserve, l'ouvrage de M. de Montigny, va concilier ce principe avec l'acte de deux mars, par lequel un ministère possédant la confiance de la chambre a été renvoyé du pouvoir.

La première partie du *Catéchisme politique* laisse quelque chose à désirer. L'auteur, il me semble, aurait pu s'étendre davantage sur les différents gouvernements qui ont régi le Canada; il aurait dû surtout parler plus au long des troubles de 37 et des luttes héroïques que les Canadiens-Français ont soutenues pour obtenir le gouvernement responsable.

Mais c'est dans les premières dix pages du livre, où l'auteur traite des questions philosophiques, que l'on rencontre des fautes, non d'*omission* mais bien de *commission*.

"La monarchie tempérée, dit M. de M. Montigny, est celle où le chef trouve dans les grands corps de l'Etat un contrôle salutaire dans l'exercice de l'autorité: telle est la monarchie constitutionnelle, qui gouverne avec l'aristocratie et le peuple."

La définition est plus ou moins exacte, mais l'exemple est déplorable. Que M. de Montigny consulte quelque traité de philosophie chrétienne et il verra que la monarchie tempérée est celle où le roi règne et gouverne, tout en se conformant aux lois de l'Eglise et aux traditions du pays. Et pour exemple il aurait pu citer la monarchie française avant que le gallicanisme l'eût gâtée. Le parlementarisme moderne n'est pas du tout une monarchie; c'est une démocratie déguisée, tout au plus une démocratie tempérée.

Voici une autre définition plus défectueuse encore que la précédente:

"La *liberté* est le pouvoir de faire le bien et le pouvoir d'abuser d'elle en faisant le mal."

Il serait difficile, je crois, d'entasser plus d'erreurs en aussi peu de lignes; erreurs de doctrine et erreurs de style. La liberté est le pouvoir d'abuser de la liberté! C'est là un cercle très-vicieux. De plus, la doctrine est entièrement fautive. M. de Montigny confond la *liberté* avec le *libre arbitre*. Le libre arbitre est la faculté que Dieu a donné à l'homme de choisir entre le bien et le mal; la liberté est le pouvoir de faire le bien. Quelques réflexions bien simples suffiront pour prouver cette thèse. Notre Seigneur Jésus-Christ possédait certainement la plénitude de la liberté et cependant personne n'oserait dire qu'il pouvait faire le mal. Au ciel, les saints sont dans l'impossibilité de commettre le moindre acte contraire à la volonté divine; toutefois c'est un ciel qu'existe la vraie liberté.

M. de Montigny est quelquefois obscur. Exemple :

“ La paix et l'ordre des sociétés ne trouveraient pas une garantie suffisante dans les seules prescriptions d'une législation humaine, si ces prescriptions n'étaient complétées par l'influence de la religion. *Ainsi la morale et la religion seraient-elles souvent impuissantes sans le secours des lois civiles qui gardent le silence sur le plus grand nombre de nos actions, quoiqu'il en soit fort peu qui n'aient une influence plus ou moins directe sur le repos ou le bonheur de nos semblables.*”

La phrase soulignée me paraît absolument incompréhensible, ou plutôt elle signifie tout le contraire de ce que l'auteur a voulu dire.

“ Le Roi est le chef, ou le premier magistrat de l'empire. Lorsque le parlement n'est pas en session il cesse d'exister.” Grammaticalement, il se rapporte à *roi*. Il fallait dire : “ Le parlement cesse d'exister lorsqu'il n'est pas en session.”

Voilà quelques-unes des imperfections qui déparent le livre de M. de Montigny ; elles disparaîtraient, espérons-le, dans la seconde édition de cet ouvrage.

J. P. TARDIVEL.

LA CONSCIENCE, par Raoul de Navery. Paris, Blériot ; Montréal, Cadieux & Derome.

Ce livre est l'histoire d'une âme, de ses tentations, de ses chutes et de son repentir : histoire commune, hélas, sur cette terre de péché et de larmes. Ce sentiment du bien et du mal, que Dieu a mis en nous, la CONSCIENCE, est ici représenté comme un être mystérieux, qui se fait voir sous une forme sensible, à celui qui nous raconte sa vie. Enfant, il la voit avec les traits de l'enfance ; elle grandit avec lui. Toutes les fois qu'il cède à la tentation, il voit devant lui cette apparition, qui cherche à le détourner du mal, ou qui lui reproche la faute commise. Elle lui apparaît encore, toutes les fois qu'il fait une bonne action, et alors son radieux sourire le récompense et l'encourage. Mais l'enfant est devenu homme : l'heure des grandes tentations, des grands combats est arrivé. Emporté par les passions, l'homme succombe : il ne veut plus entendre la voix de la conscience : il cherche à se débarrasser de cette vision importune : il lutte contre elle, il croit l'avoir tuée, et, dans son désespoir, il veut en finir avec la vie. Mais Dieu a mis près de lui des anges terrestres, une mère, une épouse, qui l'arrachent au trépas. Sa conscience, qu'il croyait morte, lui apparaît de nouveau, et cette fois sa voix triomphe. Le pécheur repentant se jette dans les bras de Dieu, et renaît à une nouvelle vie.

Comme on le voit, ce livre est un véritable traité de morale. C'est aussi une lecture très intéressante. Mais nous nous demandons s'il était nécessaire de donner ainsi une forme sensible à une abstraction, en faisant de la conscience un fantôme qui se montre aux yeux de l'homme. Cette allégorie poétique semble mal s'accorder avec le côté positif de l'histoire, et avec des descriptions empruntées à la vie réelle.

LA LOUVE, par PAUL FÉVAL, *Valentine de Rohan*, par le même. Paris, Palmé. Montréal, Cadieux et Dérôme.

L'épisode de l'histoire de Bretagne qui a inspiré à M. de Navery le *Marquis de Poulallec*, a fourni le cadre du roman contenu dans les deux livres de M. Féval. Mais les aventures racontées dans *La Louve* et *Valentine de Rohan* ont un caractère plus fantaisiste qu'historique. Parfois même nous sommes en pleine fantasmagorie. Mais il va sans dire que le grand romancier a su disposer les scènes et les aventures de manière à donner une œuvre palpitante d'intérêt. Les caractères sont décrits de main de maître. Quelques-uns cependant, comme celui du naïf Magloire, ont une teinte moderne qui s'harmonise mal avec le sujet. Le triple rôle joué par Valentine de Rohan nous semble trop fort... pour une femme. L'extraordinaire ne sied pas à une femme. Mais quels types étranges et intéressants que ces paysans : Dame Michon, Guitan, Yaumy, le traître, Julot, le grand voyageur, qui a découvert Paris, etc.!

Ces deux romans, qui font suite l'un à l'autre, sont une œuvre ancienne, que l'auteur, depuis sa conversion, a revue, corrigée et profondément modifiée, afin qu'il ne s'y trouve rien qui puisse offenser la morale. Cependant, il nous semble que pour donner à cet ouvrage le vrai sentiment honnête et chrétien, il aurait fallu donner un plus beau rôle à Morvan de Saint-Maugon, le mari de Valentine, et à l'épouse du comte de Toulouse. Tels qu'ils sont, ils ne sont pas loin d'être ridicules et odieux.

JOSEPH DESROSIERS.

CONCOURS LITTÉRAIRE.

La commission rappelle aux concurrents pour le prix de cent piastres institué par l'Union catholique de Montréal, que les manuscrits—*Etude biographique et historique sur M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal*—doivent être adressés à la "commission du concours littéraire de l'Union catholique au collège Sainte-Marie," avant le 1^{er} janvier 1879.